

Association des Abonnés

AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales

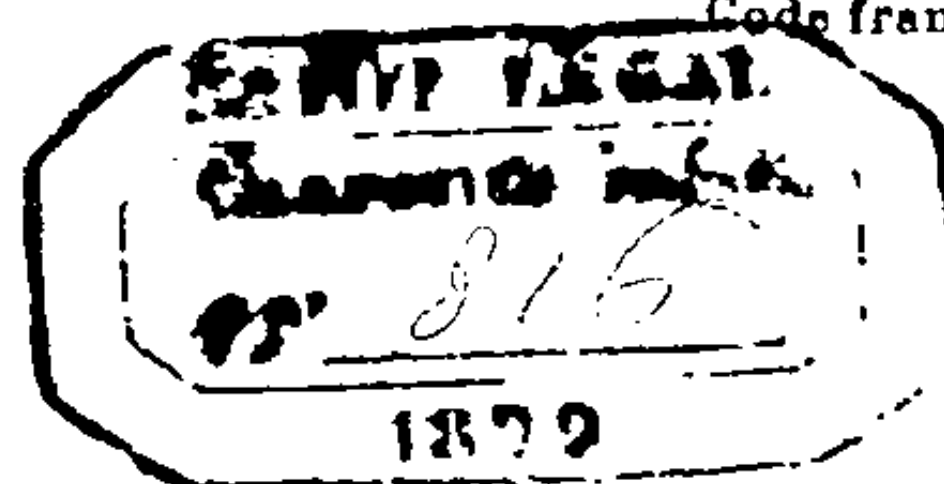
SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS

Téléphone 112-41

Code français AZ



AOUT 1909. — N° 62

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

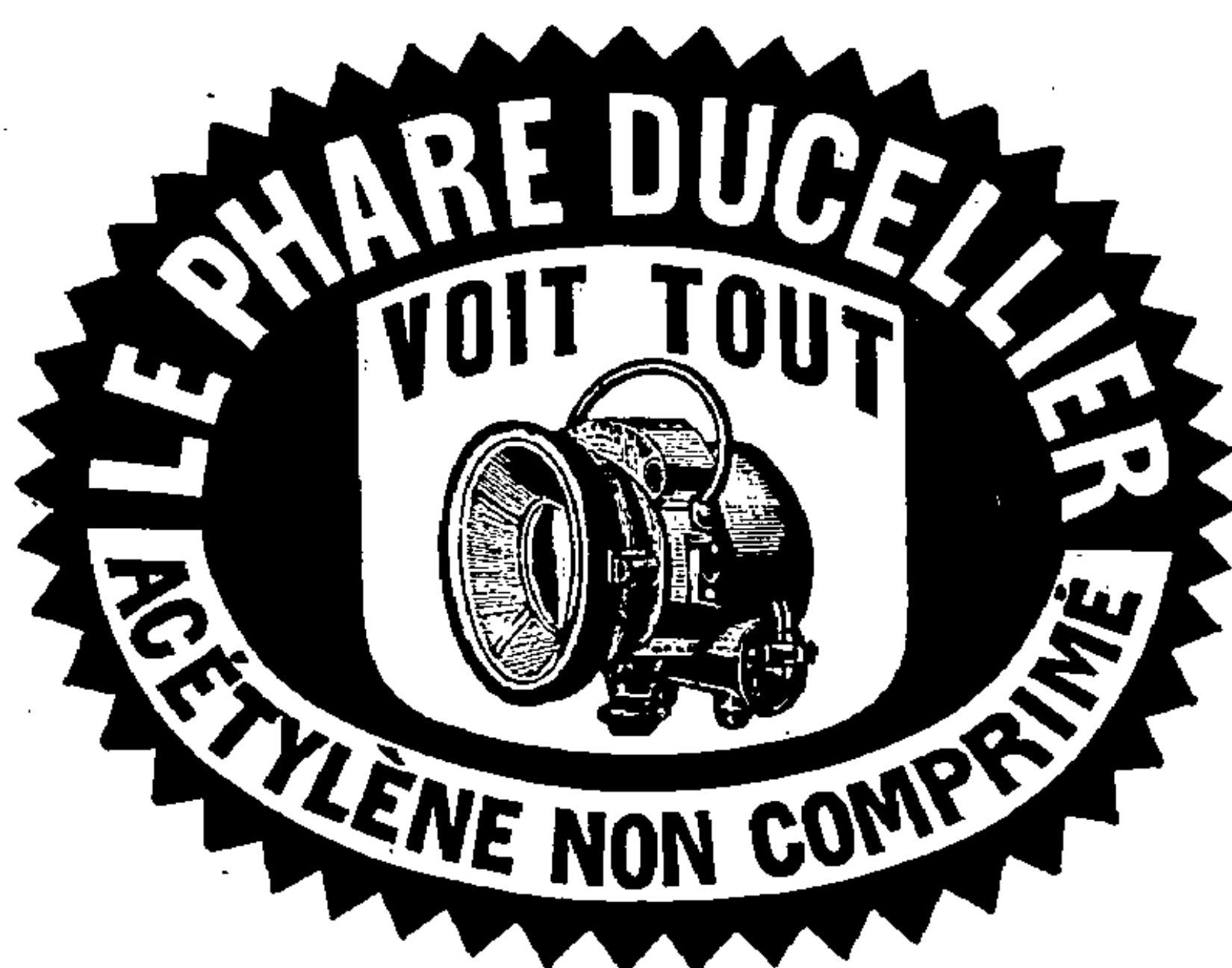
Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.



Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, *

Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet de mariage. Infidélité. Séparation de corps. Divorce. Surveillance filature de jour et de nuit par agents des deux sexes. Surveillance d'aliénés. Protection contre le chantage. Agents spéciaux pour surveillances et filatures dans villes d'eaux. Villégiatures mondaines. Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-78.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER

CUISINÉS PAR
AMIEUX
FRÈRES



MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers

et

Infirmières diplômés



AMBULANCES

DÉSINFECTION

Téléph. 706-27

Eug. SAINT-JULIEN

6, rue Oudinot,

Directeur.

PARIS

A partir du 1^{er} Juillet, 45, Rue VANEAU.

GRANDE

UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de

Ouverture d'une section

Dames : 13, B^e St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du B^d Sébastopol)

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province. et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Téléphone 305-82.

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone
R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42

Les Meilleures

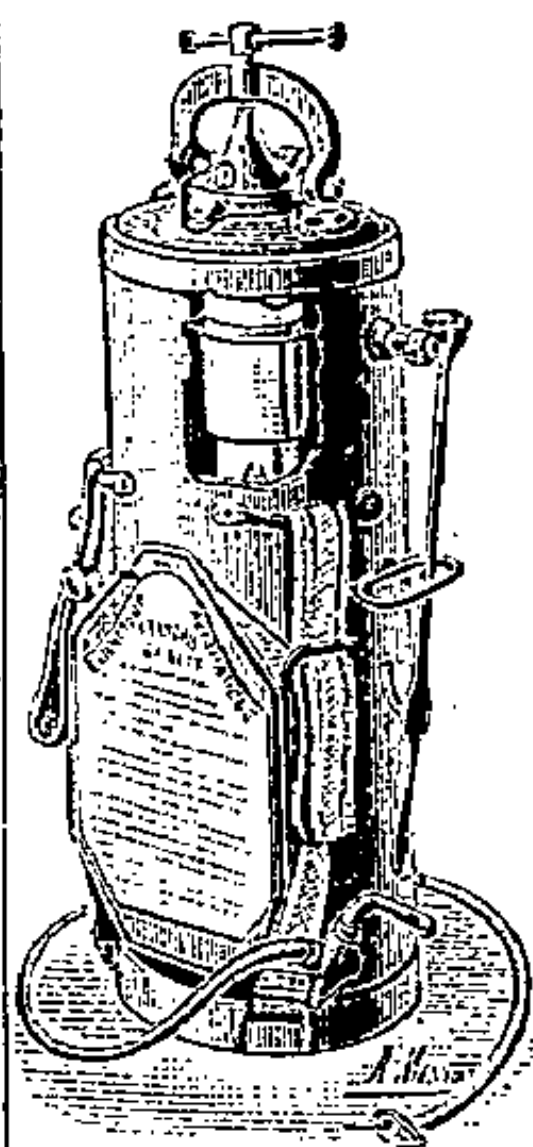
BIÈRES à Domicile

TOUJOURS SOUS PRESSION, TOUJOURS FRAICHES
Livrées par
5 ou 10 lit. dans le **HOME-TONNELET**
aux mêmes prix que les Bières en Bouteilles
(Bières Munich, Pilsen, etc.)



Le HOME-TONNELET est un Appareil automatique pour la consommation de la bière au fur et à mesure des besoins, à l'abri de l'air et sous pression constante d'acide carbonique.
Le HOME-TONNELET déposé en location gratuite, est livré et repris sans frais à domicile. - Livraisons matin et soir.
BRASSERIE FANTA, 6, Rue Guyot, PARIS.
TÉLÉPHONE : 513.82

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE FRANÇAIS



Le seul étant toujours prêt à fonctionner quelle que soit la charge de son fonctionnement
Système Ch. BLON, breveté en France et à l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous accessoires. — Appareil portatif à main et à dos.

LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.
Envoi franco de prospectus et dessins.

Adopté par toutes les grandes administrations et magasins. — Envoi franco de la liste des maisons qui ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.
Remise 10 % aux adhérents.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.

DUPONT

10, Rue Hautefeuille
PARIS (VI^e)

MAISON FONDÉE EN 1847
Aucune Succursale.

TÉLÉPHONE 818-67



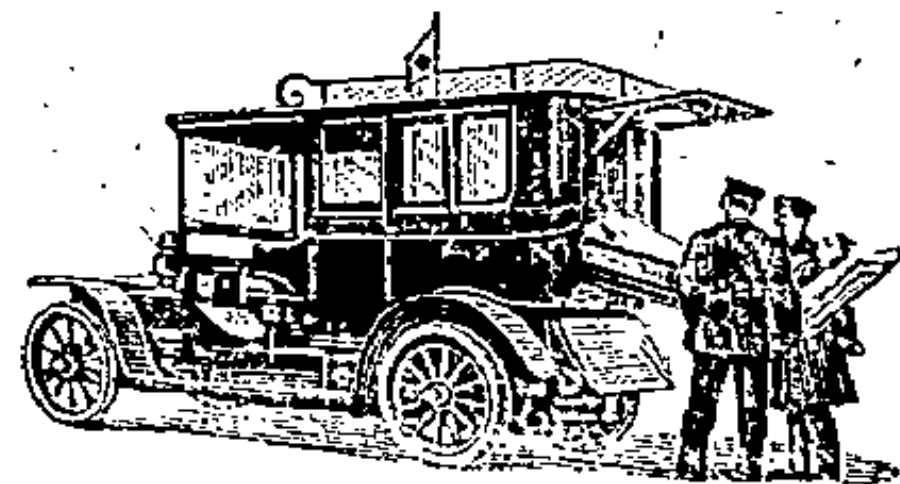
FAUTEUIL
avec grandes roues,
mû par 2 manivelles.



VOITURE
de
Promenades.

Transport de malades et blessés en ambulances automobiles, munies d'un nouvel appareil de suspension (breveté) évitant toute secousse.

Paris - Province - Étranger



MACHINES A ÉCRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

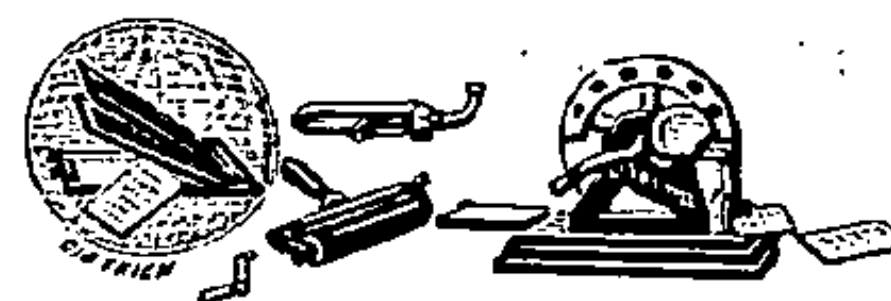
KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



ON IMPRIME SOI-MÊME

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires



des documents ; des prix courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces

reproductions chez soi au moyen de l'isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3 000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES

CHAUFFAGE, VENTILATION

TRANSPORT DE FORCE

Transformation à l'électricité
de tous appareils
d'éclairage

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Téléph.
248-90

G. JOUVE

354, rue Saint-Honoré
PARIS

Devis et renseignements fournis gratuitement dans le plus bref délai.

Remise de 10 0/0 aux membres de l'Association.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS - ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiène London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocluse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — Morphinomanie
Convalescences — Régimes

aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

Maison de Santé de Picpus * Pavillon Charcot (Annexe)

8 et 10, Rue Picpus — DEUX ETABLISSEMENTS DISTINCTS — 138, Boulevard Diderot

D^r P. POTIER, O. I., MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D^r SALIN, Médecin adjoint

Pavillon

d'Hydrothérapie

D^r SIGNEZ, O. I., Médecin-consultant

ETABLISSEMENT SPÉCIAL

Pour le traitement des Maladies Mentales
et Nerveuses des deux sexes :

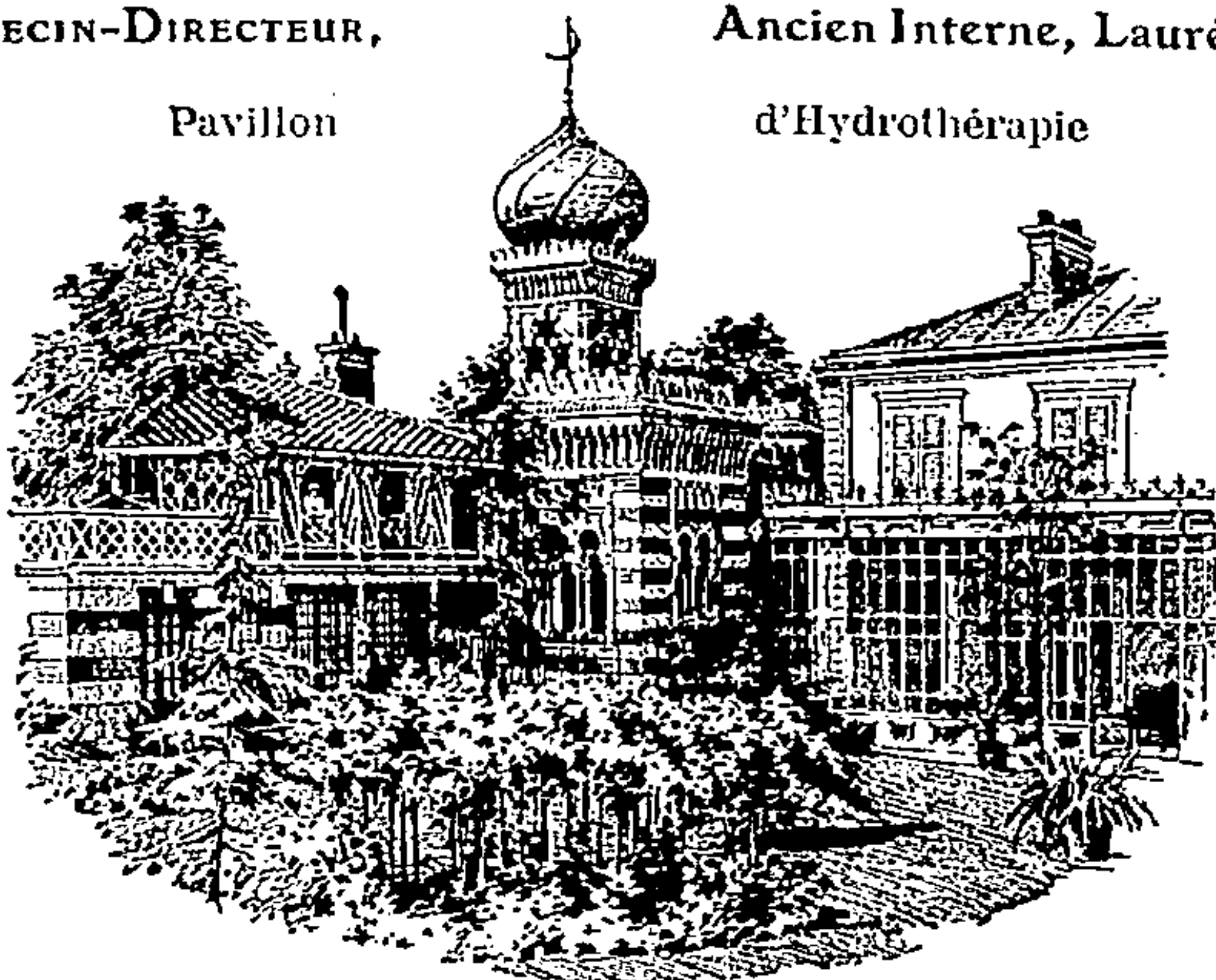
Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie
et Affections cérébrales,
Paralysies et délires toxiques

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939.83



Grand Etablissement

D'HYDROTÉRAPIE MÉDICALE

et Maison de Convalescence

PENSIONNAIRES ET EXTERNES

Piscine, Appareils Berthe,
Appareil Bain, Douche, Massage,
Maladies nerveuses
et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939.83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION

AUTOMOBILES

GARAGE CENTRAL

4, Rue Buffault (Faubourg Montmartre).

LOCAL POUR 80 VOITURES

♦ OUVERT TOUTE LA NUIT ♦

Entretien. — Réparations.

Téléphone 307-52.

Téléphone 307-52.

LINOLEUM

Incrusté, Uni, Imprimé

Reproduction parfaite en Linoleum incrusté
des bois naturels et des plus riches tapis.

J. PÉRÈS

94, rue des Marais (près le faubourg St-Martin).

La Maison n'a pas de Succursale.

Téléphone 443-14.

Téléphone 443-14.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs. »

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

De Douville Maillefeu, 428, boulevard Courcelles. Tél. 547-51.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boileau. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanel, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 242-18.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 16, rue de l'Université. Tél. 522-48.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGENIEUR-CONSEIL

M. Herbert Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION pour
Diabétiques
 Pains, Farines, Pâtes, Chocolats, Liqueurs, Bonbons, etc.
SUCRE EDULCOR (le seul Permis)
 PH^{le} de la CROIX DE GENEVE, 142, 8^e St-Germain, Paris.
DEMANDER LE CATALOGUE

MÊME MAISON **Nouveau Produit Scientifique**
La LITHARSYNE
guérit le **DIABÈTE**
 Des Milliers d'Attestations Médicales

ASSUREZ-VOUS
 contre le
VOL
 au
LLOYD NEERLANDAIS
 41, Rue Laffitte, PARIS
 Inspecteur sur demande Téléphone 248.24.

Pour COLLATIONS, LUNCHS, SOIRÉES
PRENEZ LE GRAND CRÉMANT
COMTE DE CARIGNY
 GARANTI METHODE CHAMPENOISE
 VIN RIVALISANT AVEC TOUTES LES BONNES MARQUES DE CHAMPAGNE

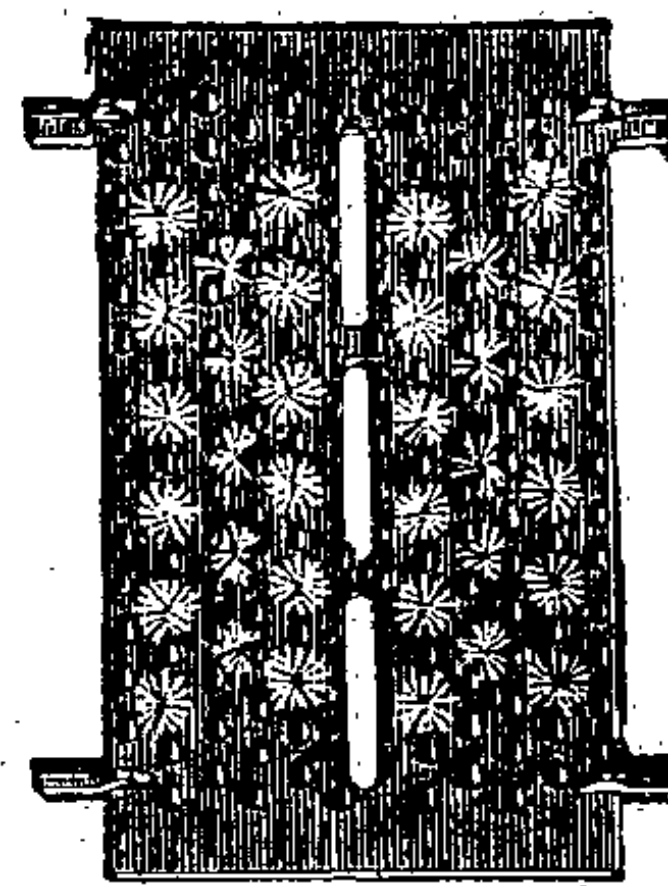
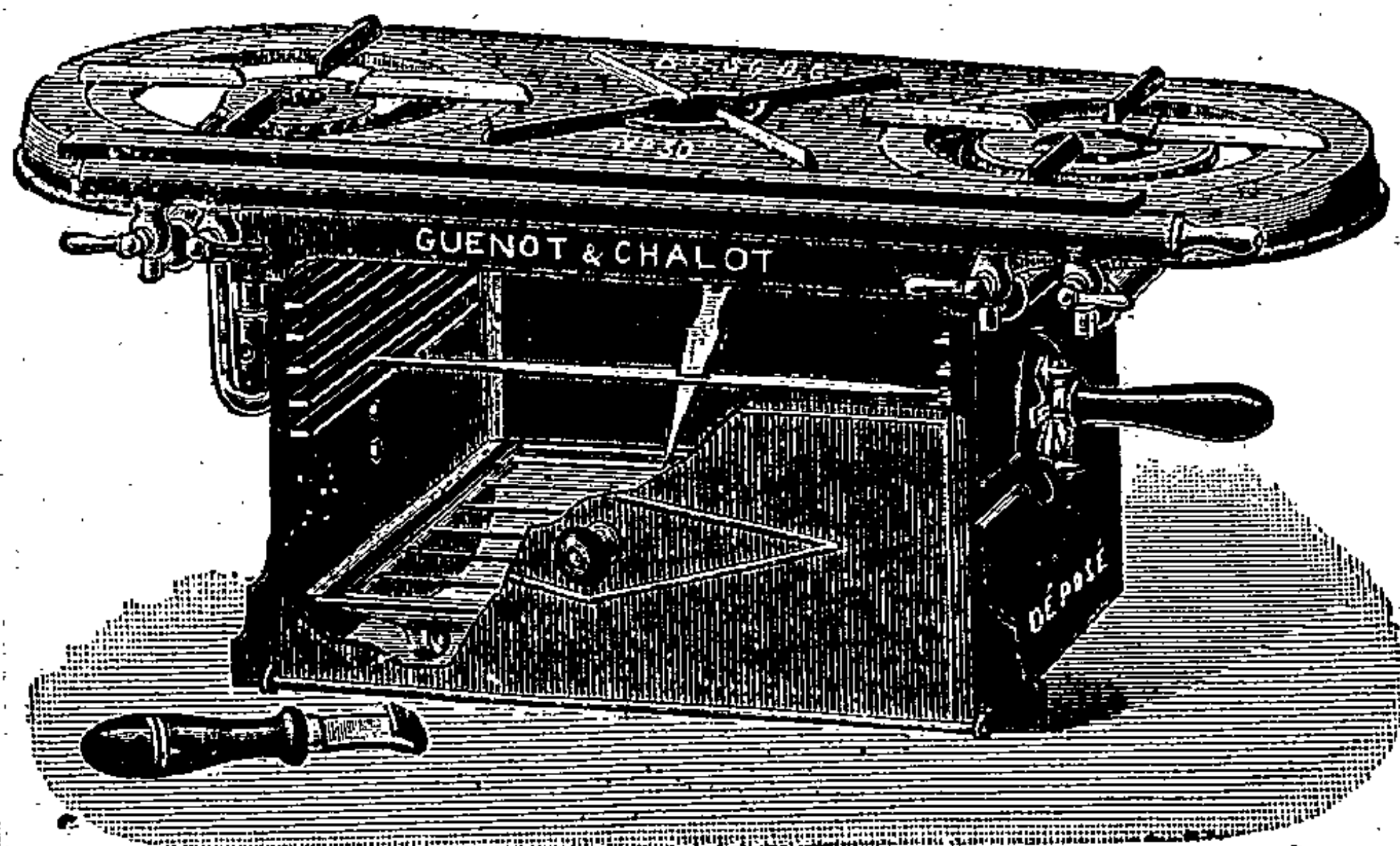
Echantillon à domicile { La bouteille 1 fr. 60
 La 1/2 — 1 fr. 10

TÉLÉPHONE 445-12 **ADRESSE : COMTE DE CARIGNY** TÉLÉPHONE 445-12
PARIS - 12, Rue Alexandre-Parodi, 12 - PARIS

Réchauds à Gaz " PLAFOND AMIANTE "

L'INDISPENSABLE

N° 30



Vue du Plafond
d'Amiante.

ÉCONOMIE 50 %

*Cuisson Parfaite
et
sans odeur.*

E. CHALOT,

38, Boulevard Magenta, 38
 TÉLÉPHONE 423.49

PARIS

SOMMAIRE

	Pages.
Le téléphone et le télégraphe « à l'œil »	3
Le nouveau ministre des P. T. T. et notre programme	3
Les contrôleurs des téléphones	4
Echos de partout	4
Nouvelles installations téléphoniques de Paris, par M. H.-E.-A. André (suite)	6
A travers la presse	10
Les méthodes industrielles pour le développement du téléphone	11
Tribune des abonnés	12

Téléphone

et

Télégraphe « à l'œil »

Des Noms

Nous avons demandé plusieurs fois à l'administration s'il était vrai que certaines personnalités — qui n'ont aucun droit à cette faveur — jouissaient de l'heureux privilège d'avoir le téléphone « à l'œil ».

L'administration n'a pas répondu — et pour cause !

Nous citerons aujourd'hui un nom :

Feu Emmanuel Arène — le fameux « dictateur de la Corse » — *avait pris l'habitude de ne pas payer son abonnement téléphonique, bien qu'en sa qualité de député il jouit de l'abonnement à demi-tarif. Pendant trois ans, à chaque échéance, l'ordre VERBAL était donné à Gutenberg de ne pas couper sa ligne.*

L'administration désire-t-elle d'autres noms ?

Nombreux sont les abonnés privilégiés qui dédaignent de payer leur abonnement, sachant fort bien qu'on ne les coupera pas. Ce qui arrive. L'ordre de surseoir est toujours donné verbalement — généralement par téléphone — car les écrits laissent des traces souvent fâcheuses.

On l'a bien vu, le mois dernier, quand l'*Humanité* publia le fac-simile d'un ordre de service scandaleux, qui ordonnait d'assurer la priorité télégraphique aux dépêches d'une grande maison de banque ayant à sa tête un homme politique. Questionné à la Chambre à ce sujet, M. Barthou promit d'ouvrir une enquête : nous espérons qu'elle aboutira, et que M. Millerand mettra fin à des abus qui n'ont que trop duré !

C'est dans ce but que nous signalons le privilège du téléphone « à l'œil » au nouveau ministre des postes.

LE NOUVEAU MINISTRE DES P.T.T. ET NOTRE PROGRAMME

Première réforme.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau ministre des postes, télégraphes et téléphones, M. Millerand, — espérant que les abonnés trouveront enfin en lui le ministre réformateur qu'ils attendent depuis si longtemps.

La première parole que M. Millerand a prononcée, lorsque le *Matin* l'interviewa aussitôt après la formation du cabinet, fut celle-ci :

— Les téléphones ne marchent pas. Il faut qu'ils marchent. Je m'occuperai d'abord des téléphones.

Ce sont là des paroles de bon augure. Les abonnés n'ont pas oublié que M. Millerand, par décret du 7 mai 1901, avait abaissé de 400 à 300 fr. le prix de l'abonnement pour les abonnés parisiens : la mesure, qui devait entrer en vigueur le 31 décembre 1902, fut malheureusement, dans l'intervalle, annulée par son successeur.

Dès 1900, M. Millerand avait prédit la crise postale, que ses successeurs n'ont pas su conjurer. Il avait élaboré pour le réseau téléphonique parisien un plan de réformes, que malheureusement l'administration fit traîner en longueur outre mesure.

A la rentrée, le bureau de l'Association demandera une audience au Ministre des pos-

tes pour lui exposer les desiderata des abonnés. Dès aujourd'hui, signalons-lui les points les plus urgents de notre programme.

Réforme administrative et autonomie des téléphones. Sur ce point, nous obtenons déjà une satisfaction importante, puisque M. Millerand, dès son arrivée rue de Grenelle, a réalisé l'autonomie téléphonique au point de vue du personnel et du matériel. Nous traiterons avec plus de détails cette question importante dans notre prochain numéro.

Extension du réseau de Paris. Il faut créer de nouveaux bureaux, augmenter les disponibilités existantes et préparer l'avenir.

Réforme du règlement, par la suppression des clauses draconiennes imposées à l'abonné qui doit, au contraire, être traité comme un client.

Admission dans les commissions administratives de délégués des abonnés au même titre que de délégués du personnel. L'abonné qui paie doit avoir voix au chapitre.

Enfin *faire droit aux revendications légitimes du personnel.* Nous avons toujours déclaré que les intérêts des abonnés et du personnel sont solidaires. S'il est moins surchargé, s'il est satisfait de sa situation matérielle et morale, l'employé fait beaucoup mieux son service pour le plus grand profit de l'abonné.

La double grève postale que l'administration n'a pas su prévenir et qu'elle a provoquée par des mesures maladroites, est déjà loin de nous. Aujourd'hui l'apaisement s'impose.

Nous faisons appel à la clémence de M. Millerand.

Les Contrôleurs des Téléphones

Que sont-ils devenus ?

Il y a deux ans, l'administration nous annonçait la création de nouveaux fonctionnaires, les contrôleurs des téléphones, chargés de visiter périodiquement les appareils des abonnés et de s'assurer de leur bon fonctionnement.

La réforme était excellente. Malheureusement, les contrôleurs des téléphones, après s'être acquittés de leur tâche pendant quelques

mois, n'ont pas tardé à ne plus contrôler. Soyez sûrs cependant qu'ils continuent à émarquer au budget.

Que sont devenus les contrôleurs des téléphones ? L'administration les emploie-t-elle à une besogne de paperasses ou les a-t-elle égarés ?

En attendant qu'on les retrouve, nous publions la lettre suivante d'un de nos adhérents, dont nous appuyons énergiquement la juste réclamation :

Paris, 19-7 09.

Monsieur,

Pour les abonnés au téléphone, il y a une situation *incompréhensible* qui leur est créée par les règlements actuels de l'Etat — situation contraire et au bon sens et aux intérêts de tous, il me semble, et je m'empresse de vous le communiquer.

Autrefois, quand nous avions affaire à une société privée, il y avait un service qui passait voir chez l'abonné si tout marchait, si les éléments étaient chargés, etc., etc.; aujourd'hui ce service *n'existe plus* ! Pourquoi ?

C'est absolument contraire à nos intérêts et nous sommes *absolument lésés*.

Quand mes appareils ne fonctionnent plus, je ne le sais par mes clients qu'au bout de un, deux ou trois jours — je subis donc une perte appréciable de ce chef.

Je suis à nouveau en ce cas et voilà plusieurs jours que mes clients ne peuvent plus me parler — et j'attends un mécanicien !

A chaque interruption de service, cela fait au moins huit jours de perte pour l'abonné et c'est une perte *qu'il ne doit pas* subir.

Je vous serai obligé de poursuivre dans vos revendications et démarches le rétablissement d'un service *qui nous est dû*.

Veuillez agréer, Monsieur, mes saluts empressés.

Echos de Partout

Le départ de M. Simyan.

Notre numéro de juillet était tiré quand s'est produite la chute du ministère, qui a eu pour conséquence le départ de M. Simyan.

Depuis la grève postale, M. Simyan n'était plus Sous-Secrétaire d'Etat que de titre. Mieux eût valu pour lui savoir partir à temps.

Quand M. Simyan arriva rue de Grenelle, en octobre 1906, il manifesta des intentions réformatrices, que nous avons lieu de croire sincères. Nous lui avons fait largement crédit pendant plus d'un an, — trop longuement au gré de beaucoup d'abonnés.

Mais M. Simyan, comme son prédécesseur, ne tarda pas à devenir le prisonnier de la bureaucratie routinière. Il n'exécuta pas les réformes annoncées, il ne tint pas ses promesses. Par des mesures maladroites, il irrita le personnel, parmi lequel il provoqua une crise des plus graves. Dès ce moment nous l'avons combattu, parce que sa présence devenait néfaste rue de Grenelle.

Puisse son exemple servir de leçon à ses successeurs.

*
* *

Le téléphone Paris-Londres.

On annonce une prochaine diminution de la taxe téléphonique entre Paris et Londres, qui suivra la pose d'un nouveau câble.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure qui favorisera, nous en sommes certains, le développement des relations commerciales, déjà si considérables, entre la France et l'Angleterre.

*
* *

La promotion de l'Aviation.

Parmi les noms qui figurent sur la récente promotion de la Légion d'Honneur destinée à récompenser les aviateurs, nous relevons celui de M. Archdeacon, vice-président de la Ligue aérienne et de l'Association des abonnés au téléphone.

Toutes nos félicitations à M. Archdeacon, qui a déployé autant de dévouement et d'activité pour la cause de l'aviation, que pour la défense des abonnés au téléphone.

*
* *

La démolition de Gutenberg.

Après dix mois d'hésitations et d'atermoie-ments, on s'est enfin décidé, à la fin de juillet, à démolir l'immeuble de Gutenberg incendié l'an dernier. Nous avons signalé les dangers d'écroulement de ces demi-ruines branlantes

qu'on avait, avec beaucoup de peine, imparfaitement consolidées.

Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. Le central de Gutenberg se trouve, en effet, dans des conditions qui rendent cette opération difficile.

Le manque d'espace nécessitera des précautions minutieuses ; il faudra trois mois au moins pour faire table rase de l'immeuble, de la toiture aux fondations.

Ensuite les travaux de reconstruction pourront être entrepris. Sur quel plan ? Il n'est pas encore possible de le dire ; les crédits ne sont pas votés. On étudie.

*
* *

M. Simyan condamné.

Les abonnés disent parfois que l'administration des téléphones ne sera jamais condamnée par les tribunaux. Voici un exemple du contraire.

Le docteur Sersiron est abonné au téléphone depuis 1904, sous le numéro 687-39. Or, l'administration des postes et télégraphes a donné ce même numéro, par erreur, au comte de Moucry et à une blanchisseuse de Boulogne, qui figurent dans le dernier annuaire, l'un à la page 430, l'autre à la page 80. Et le docteur se plaignant d'un état de choses qui fait qu'on s'adresse indifféremment à lui, tandis qu'on désire, en réalité, communiquer avec le comte de Moucry ou son entourage, ou bien avec la blanchisseuse de Boulogne, a assigné, devant le juge de paix du 7^e arrondissement, le sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T., M. Simyan, en 600 francs de dommages-intérêts.

L'administration a fait soutenir l'incompétence des tribunaux judiciaires, mais, après avoir entendu Me Tourey-Piallat pour le docteur Sersiron, le juge de paix s'est déclaré compétent et a condamné M. Simyan, pris en qualité de directeur des téléphones, à 200 francs de dommages-intérêts.

Bravo ! Voilà un juge de paix indépendant et courageux. Il n'est certainement pas le seul.

*
* *

Trop d'« assent » !

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les inconvénients qui résultent du trop grand nombre de téléphonistes méridionales employées à Paris. Les *Nouvelles* sont du même avis.

Quand vous obtenez par hasard une com-

munication, dit notre confrère, et que par hasard aussi vous êtes originaire du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Centre, il vous est extrêmement difficile de vous faire comprendre de messieurs les téléphonistes. Tous claironnent dans l'appareil des vocables méridionaux et vous racontent, en patois, des histoires de leur pays.

Les dialectes du Sud se mêlent à la friture et composent une musique, peu banale assurément, mais étourdissante pour les malheureux abonnés.

C'est à croire que sur toutes les lignes les compagnons de Tartarin ont établi leur domination et qu'ils règnent en maîtres dans l'ex-royaume de M. Simyan. Peut-être l'ancien sous-secrétaire d'Etat était-il un ironiste et avait-il décidé que tous ceux qui n'auraient point l'assent seraient impitoyablement rejetés de l'administration téléphonique!

Nous sommes soumis à un nouveau trust : le trust des cadets du téléphone.

Ils parlent d'ail, le public poireaute et les grosses légumes officielles dorment sans s'inquiéter des réclamations des abonnés.

Doux tableau de famille!

*
* *

Complaisances téléphoniques... en Amérique.

Une des choses qui stupéfient le plus en Amérique, c'est l'amabilité du personnel téléphonique.

En dehors du service des communications — qui se fait avec une ponctualité jamais en défaut — les chevalières du cornet satisfont à des demandes qu'en France les abonnés ne songeraient même pas à leur adresser.

Vous n'avez pas l'heure exacte? Vous téléphonez au bureau central, où on vous la donne immédiatement — et même poliment.

Vous devez partir le matin de bonne heure et vous craignez de ne point entendre votre réveil-matin? Un coup de téléphone à la demoiselle dont le réseau vous dessert, pour la prier de vous sonner le lendemain à telle heure jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une réponse.

Même chose si, malade et sans domestique, vous devez prendre toutes les heures une potion et craignez de vous endormir.

Et bien d'autres inventions qui seraient jugées abracadabrantes chez nous.

Notez que nous n'imaginons rien : tout cela est strictement authentique.

*
* *

L'abonné qui voudrait payer plus cher.

Depuis le temps que nous sommes assaillis par les revendications — combien justes! — des abonnés qui demandent la diminution du prix de l'abonnement, nous avons trouvé — une fois n'est pas coutume! — *un abonné qui se plaint de ne pas payer assez cher.*

Nous avons reçu en effet la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer, car elle sort de la banalité courante:

« A qui la faute si le téléphone fonctionne si mal? Aux abonnés qui ne veulent pas payer le prix. On devrait, à Paris, payer à la communication et au moins 0.25. Que diable! le téléphone rend des services, il est malhonnête de la part des abonnés de ne pas vouloir les payer; mais ce n'est pas seulement malhonnête, c'est stupide, c'est idiot, puisqu'il en résulte que le fonctionnement est si défectueux qu'on perd tout son temps à crier: Allô! sans rien obtenir. »

... Malheureusement la lettre n'est pas signée. Notre correspondant craindrait-il le courroux de ses co-abonnés?

Il est certain que plus d'un abonné préférerait payer encore plus cher s'il devait, en revanche, être très bien servi, comme aux Etats-Unis. Mais ceci résulterait-il de cela, avec notre ineffable administration? C'est plus que douteux!

NOUVELLES

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

De Paris

par M. H.-E.-A. André

(Suite) (1)

Circuit du multiple de Gutenberg provisoire.

« Les figures 1, 2 et 3 se rapportent aux schémas de Gutenberg provisoire et permettent de montrer brièvement comment la batterie centrale

(1) Voir le Bulletin de juillet. Cette conférence, faite

fonctionne déjà à Paris et quels avantages directs les abonnés parisiens peuvent déjà en retirer (1).

Description de la ligne d'abonné (fig. 1).

« La figure 1 montre l'ensemble d'une ligne d'abonné L reliée d'une part aux postes d'abonnés A et B, et d'autre part au côté vertical du répartiteur d'entrée C du bureau central multiple.

de ce répartiteur représente les lignes intérieures L' du bureau central. C'est donc au répartiteur d'entrée C que s'effectue, au moyen de fils jarrettières doubles incombustibles, le raccordement des lignes L et L'. Le but du répartiteur d'entrée est de permettre d'effectuer toutes les permutations et combinaisons voulues entre les deux espèces de ligne L et L'. Ainsi, par exemple,

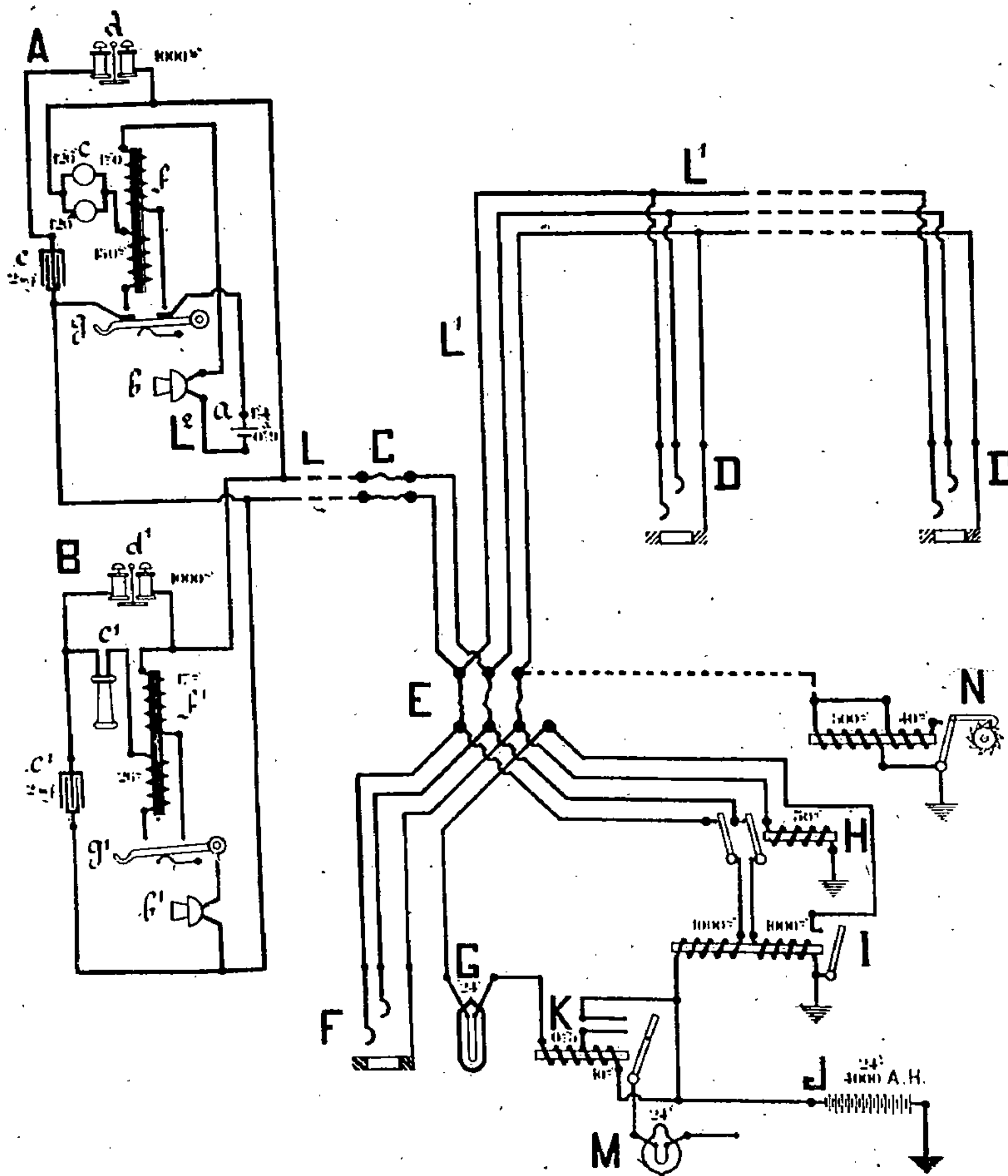


Figure 1.

« Les têtes de cables situées sur le côté vertical du répartiteur d'entrée C représentent les lignes extérieures, tandis que le côté horizontal

à la Société Internationale des Electriciens, est reproduite avec l'autorisation de la Société, qui l'a publiée dans son bulletin de juin dernier.

(1) Les personnes désireuses d'étudier plus en détail le fonctionnement des divers circuits et organes de la batterie centrale intégrale américaine pourront consulter les excellents Livres suivants édités à New-York : *Telephony*, by Arthur Vaughan Abbott, dont le volume n° 6 traite tout particulièrement des commutateurs multiples, et l'*American Telephone Practice*, by Kempster B. Miller, édition 1905, et le Livre belge *La Téléphonie*, par Emile Pierard, édité à Paris, 3^e édition (1909), dont le tome II traite des appareils et systèmes téléphoniques les plus modernes.

si un abonné déménage, ou que sa ligne devient impraticable, il devra être raccordé à une nouvelle ligne extérieure L. Au moyen d'un nouveau fil jarretière on relie la nouvelle ligne L à l'ancienne ligne L' pour permettre à cet abonné de conserver aux abonnés leurs numéros d'abonnement immuables, chose à laquelle ils tiennent essentiellement.

« Le numéro de la ligne intérieure L' est donné par le numéro des jacks généraux D auxquels cette ligne L' est raccordée d'une façon immuable en passant par les attaches triples du côté horizontal du répartiteur intermédiaire E dont les attaches quadruples du côté vertical sont reliées d'une part au jack local ou

individuel F, à la lampe d'appel G de 24 volts, et, d'autre part, au relais de coupure H, de 30 ohms et au relais d'appel I à deux enroulements de 1000 ohms. Un des enroulements de 1000 ohms du relais d'appel est relié à la terre (ou retour commun) et l'autre au pôle libre de la batterie centrale de 24 volts J.

« Il est à remarquer que les fils jarretières ignifuges triples servant à relier entre eux le côté vertical et le côté horizontal du répartiteur intermédiaire permettent de relier la ligne intérieure immuable L' à tel groupe de jack local F, lampe d'appel G et relais H et I que l'on désire. Le but du répartiteur intermédiaire est de permettre de répartir les lignes L' parmi les jacks locaux de façon à donner à chaque opératrice un travail égal. Si un des organes F, G, H et I était mis hors de service, rien ne serait plus facile (au moyen du répartiteur intermédiaire) que de raccorder, avec un nouveau fil jarretière ignifugé triple, la ligne L' à un nouveau groupe disponible d'organes F, G, H, I.

« L'utilité du répartiteur intermédiaire est donc : 1° de permettre le nivellement du travail en le répartissant équitablement entre les diverses opératrices de départ ; 2° de donner au service d'exploitation toutes les facilités pour la distribution des lignes ; 3° de parer aux déficiences qui pourraient se manifester.

« Les Américains, dans le but de faciliter le travail d'entraide (ce qu'ils appellent le *team-work*), réservent à chaque ligne d'abonné plusieurs séries d'organes locaux supplémentaires F et G, de la figure 1, qu'ils répartissent dans les groupes de départ placés dans le voisinage de celui de ces groupes qui est normalement réservé à cet abonné. Il en résulte que, si l'opératrice de ce dernier groupe est momentanément débordée par un surcroît de travail, les opératrices voisines peuvent, en son lieu et place, répondre à l'appel de cet abonné. C'est grâce à ce service d'entraide admirablement bien organisé que les Américains sont arrivés à réaliser le service extraordinairement rapide qui fait leur principal succès.

« Il est à remarquer qu'un relais-pilote K se trouve intercalé entre la lampe G et le pôle libre de la batterie centrale de 24 volts J. Ce relais-pilote à faible résistance est commun à un certain nombre de lampes G, mettons à cinquante de ces lampes. L'armature du relais pilote K commande une lampe pilote M située bien en vue pour faciliter le service des surveillantes. La lampe d'appel G associée directement au jack local F offre sur l'ancien système des annonceurs à volets des avantages tels que son adoption seule permet d'augmenter de 25 pour 100 environ le rende-

ment du travail de la téléphoniste. Cette lampe G joue de plus le rôle d'indicateur destiné à signaler automatiquement et instantanément tout dérangement survenant sur la ligne, ce qui, au point de vue de l'entretien du réseau, constitue un avantage considérable sur l'ancien système où ces dérangements n'étaient connus que s'ils étaient signalés par l'abonné mis dans l'impossibilité de se servir de sa ligne ou par un service spécial chargé de l'inspection des lignes du réseau.

« Le compteur N est destiné à marquer le nombre de communications d'un abonné. Il est raccordé d'une façon permanente au troisième fil de test de la ligne intérieure immuable L'. De cette façon, si l'on change la ligne extérieure L, ou les organes locaux F, G, H, I, il n'y a pas à craindre qu'une erreur puisse se commettre dans le comptage du nombre de communications de l'abonné, puisque son compteur n'est nullement affecté par ces mutations et qu'il représente toujours l'abonné auquel il a été destiné.

Postes d'abonnés (fig. 1).

« Les postes d'abonnés A et B sont supposés être reliés à la même ligne L : ce serait le cas d'une ligne partagée entre deux abonnés. Le partage de la ligne entre plusieurs abonnés est très fréquent en Amérique et en d'autres pays, pour consentir des abonnements réduits à certains abonnés communiquant très peu. En France, le partage des lignes se pratiquait jadis, mais actuellement l'on ne tolère plus qu'un seul abonné par ligne. Les deux postes A et B de la figure 1 sont très différents. Le type A est actuellement celui qui, à Paris, a été provisoirement imposé dans la période transitoire entre l'ancien système et le nouveau ; il représente les postes anciens *transformés* pour s'adapter à la batterie centrale d'appel et de fin de communication. Dans le poste A la pile *a* du transmetteur *b* a été maintenue, puisque, jusqu'à nouvel ordre, on continue à se servir des anciens transmetteurs *b* et des anciens récepteurs *c* qui appartiennent aux abonnés.

« Avec le poste A l'abonné possède déjà certains avantages de la batterie centrale, tels que l'automatisme de l'appel et de la fin de communication. Il suffit, en effet, pour appeler le bureau central, de décrocher le récepteur, et, pour donner le signal de fin, de raccrocher ce récepteur. La sonnerie d'appel *d* de l'abonné reste en permanence avec un condensateur *e* en shunt sur la ligne L, de sorte que ce poste A peut être appelé du bureau central de la même façon qu'un poste américain. En décrochant son récepteur,

l'abonné A fait un appel du courant de la batterie centrale J dont le circuit se ferme par le relais d'appel I, les contacts de repos du relais à rupture H, la ligne L, le répartiteur d'entrée C, la ligne L, les récepteurs c et le circuit secondaire de la bobine d'induction f. Les récepteurs c doivent être orientés dans ce circuit de façon que le courant de la batterie centrale ne tende pas à les désaimanter. Il s'agit donc, pour ce genre de montage, de prêter une attention toute spéciale à ce que les récepteurs soient montés dans le sens voulu même par les mécaniciens chargés de l'entretien de ces appareils.

« En décrochant son récepteur, l'abonné A ferme en même temps le circuit primaire de sa pile locale a. Le bon fonctionnement du transmetteur b est lié au bon état d'entretien de la pile a et c'est surtout à cause de cette considération que le poste A est inférieur au poste B.

« Il faudrait de plus que le voltage de la pile a fût approprié au type de microphone b dont certains modèles, pour produire leur maximum d'effet, exigent des piles de 4 à 16 volts environ alors que d'autres microphones ne demandent qu'un seul volt environ. Or, comme à Paris le nombre de modèles de microphones est très considérable (une centaine environ), il en résulte une quasi-impossibilité de traiter chaque microphone comme il conviendrait de le faire. L'Administration, par économie, ne place à chacun des postes qu'une seule pile sèche ayant (lorsqu'elle est neuve) 1,45 volt et 70 ampères-heures environ. Il en résulte que les microphones à faible résistance sont favorisés au détriment des microphones à forte résistance du genre Solid Back.

« Cette circonstance est d'autant plus regrettable que le progrès semble, à certains égards, consister précisément à donner aux microphones la plus grande résistance possible, afin que ces variations de résistance, sous l'influence de la voix, puissent prendre de grandes amplitudes et augmenter proportionnellement l'énergie des ondes phoniques transmises.

« Si tous les abonnés faisaient de leurs postes téléphoniques un usage à peu près équivalent, on pourrait calculer à peu près la durée de vie des piles locales a ; malheureusement cet usage est tout ce qu'il y a de plus variable, abusif chez les uns, presque nul chez les autres.

« Il en résulte donc pour l'administration une nouvelle difficulté, celle d'apprécier le moment où la pile a de l'abonné doit être renouvelée avant son total épuisement. On admet en général que le voltage de la pile ne peut descendre en dessous de 0,9 volt.

« Étant donnés l'éparpillement de ces piles et

les difficultés matérielles inhérentes à leur entretien, on peut se rendre compte de l'inextricable complexité de ce problème. Comment, dans ces conditions, peut-on arriver à traiter tous les abonnés sur un pied d'égalité parfaite ? Joignez à cela les pertes possibles par l'évaporation, par le travail intérieur, etc., fût-ce même par les dégradations résultant parfois du manque de soin des abonnés ou de l'emplacement défectueux réservé par eux à ces piles.

« En résumé, les théories qui, dans un laboratoire, semblent conclure en faveur du maintien de la pile locale dans le circuit primaire du microphone tombent à néant devant les impossibilités de la pratique lorsqu'il s'agit d'assurer le bon fonctionnement d'un grand réseau téléphonique.

« Il faut, de plus, que l'économie de l'exploitation soit sagement considérée si l'on ne veut pas donner aux tarifs d'abonnement des taux abusifs ou si l'on ne veut pas aller au-devant d'un désastre financier. Une bonne moyenne de la qualité de la transmission téléphonique dans un grand réseau est de beaucoup préférable à un régime arbitraire donnant beaucoup aux uns et rien aux autres et faisant que celui qui était bien servi un jour ne l'est plus le lendemain suivant le plus ou moins bon état d'entretien de sa pile locale.

« Le poste B est monté conformément aux derniers perfectionnements de l'art et permet de retirer de la batterie centrale tous les avantages qu'elle peut procurer à un réseau à grand trafic.

« On peut remarquer en passant que le poste B est plus simple que le poste A, puisqu'il ne comporte ni pile locale a ni ligne locale L. 2, et que, de plus, son crochet commutateur g est plus simple que celui du poste A.

« Au point de vue de la protection contre les courants forts, le poste B est supérieur au poste A. Il n'y a donc aucun doute que, par la force des choses, à l'avenir tous les postes A seront remplacés par des postes B, c'est-à-dire par des postes à batterie centrale intégrale qui ont, non seulement une supériorité technique, mais qui ont, de plus, l'avantage d'être beaucoup plus économiques au point de vue de l'entretien. Ces postes B résolvent de plus le problème de la répartition équitable de l'énergie électrique entre tous les abonnés quels qu'ils soient, puisque tous sont servis par la même batterie centrale. C'est l'égalité parfaite introduite dans le régime d'une exploitation téléphonique vraiment démocratique.

Relais d'appel.

« Les avantages des deux enroulements de 1000 ohms du relais d'appel I sont les suivants :

« 1° Réduction du courant de la batterie centrale pour assurer le fonctionnement des appels ;

« 2° Réduction du courant de la batterie centrale au cas où une ligne est à la terre ou défectueuse au point de vue de l'isolement ;

« 3° Réduction de l'inconvénient du clic produit dans le récepteur de l'abonné lorsque la téléphoniste, en répondant à son appel, rompt ce circuit d'appel ; cette réduction du clic résulte du fait que le courant d'appel a une intensité très minime ;

« 4° En cas de court-circuit au delà des 2000 ohms tout danger d'incendie est écarté ;

« 5° La résistance du relais d'appel étant de beaucoup supérieure à celle de la ligne extérieure, elle tend à rendre le fonctionnement de ce relais indépendant des variations de résistance de cette ligne extérieure ;

« 6° La grande résistance du relais d'appel I permet de lui donner le maximum de sensibilité requis pour le bon fonctionnement du réseau ;

« 7° La grande résistance du relais I permet également de réduire au minimum les courants qui pourraient provenir du contact de la ligne L avec une source de courant extérieur et de réduire ainsi les dangers de propagation du feu à l'intérieur du bureau.

(A suivre).

A Travers la Presse

Notre brochure jugée par le « Gil Blas »

Du *Gil Blas*, sous le titre *Allo ! Allo !* cet intéressant et aimable compte rendu de notre brochure *L'Anarchie téléphonique* :

Une brochure du Marquis de Montebello.

En digne rejeton d'une race guerrière, M. le marquis de Montebello, président de l'Association des Abonnés au Téléphone pour l'amélioration du Service téléphonique, vient encore une fois de partir en campagne contre tous les abus dont nous souffrons quotidiennement.

Dans une brochure que l'on lira parce que la façon en est alerte et élégante, il dénonce une fois encore l'anarchie téléphonique. Il s'élève énergiquement contre les gens et les causes qu'il en déclare responsables. Je n'ose croire à l'efficacité parfaite des remèdes qu'il préconise, mais il est toujours intéressant de connaître bien exactement le mal dont on est victime et les raisons multiples auxquelles on a le droit de l'attribuer.

Ces raisons, les voici clairement et savamment exposées :

C'est tout d'abord l'insuffisance d'un matériel démodé qui nous attire le mépris d'ingénieurs allemands, amé-

ricains ou anglais ; c'est la routine administrative et les préjudices qui en découlent ; c'est la défectueuse installation de la batterie centrale que les pays étrangers déclarent cependant fort satisfaisante, l'insuffisance des lignes dont beaucoup, par surcroît, sont immobilisées au détriment du service ; l'extension des réseaux, que l'administration, vivant au jour le jour sans souci du lendemain, n'a jamais prévue d'une façon rationnelle. C'est encore l'absence absolue de précautions contre les sinistres, la lenteur excessive du rétablissement des communications interrompues par l'incendie de Gutenberg.

En ce qui concerne la spécialisation du personnel, combien fâcheuse est la confusion du téléphone et du télégraphe, combien humiliante l'ignorance de nos ingénieurs sur le compte desquels le rapport de la commission de Chicago s'exprime en ces termes :

« Les ingénieurs français n'ont aucune expérience spéciale du téléphone, et ne semblent pas se douter des conditions d'un service téléphonique normal ; ils ne paraissent pas avoir été préparés pour ce service, n'ont aucune connaissance véritablement technique et ignorent les règles qui doivent présider à la conduite commerciale de cette industrie. »

Nous sommes encore instruits du contre-sens admirable qui règle et régit le recrutement des téléphonistes, de la déplorable organisation du service, de la discipline fâcheusement tyrannique ou ridiculement débonnaire qui y préside, de la mauvaise répartition du travail et des conditions d'hygiène vraiment scandaleuses dans lesquelles sont établis les bureaux.

L'Etat, nous dit encore, en ce manifeste, l'Association des Abonnés au téléphone, est, dans l'exploitation des téléphones, le plus déplorable des commerçants. Au lieu de gérer ce service suivant les méthodes industrielles, il le considère comme une source de revenus destinés à alimenter le budget en faisant payer très cher les abonnés pour un service exécrable. En outre, pour se mettre à couvert et se garantir de toute récrimination, il se retranche derrière l'article 50 du décret de 1901 qui stipule que « l'Etat échappe à toute responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie téléphonique ». Les contrats d'abonnement sont remplis de clauses draconiennes et illégales ; le prix qui en est de 400 francs à Paris, est l'un des plus chers d'Europe pour le service le plus mauvais. Les commissions administratives des téléphones qui réglementent à tort et à travers, se montrent hostiles à toutes réformes, se sont vues sous l'effort de la poussée syndicaliste contraintes d'ouvrir leurs portes aux délégués du personnel, mais se refusent obstinément à admettre dans leur sein les représentants des abonnés.

Une des plaies téléphoniques, d'autant plus grave qu'elle est insoupçonnée du public, nous est enfin mise à nu. C'est la communication officielle. Que de fois sur une ligne quelconque, le plus souvent sur une ligne interurbaine, des abonnés attendent-ils leur tour depuis une heure ou deux. Ils vont enfin recevoir satisfaction lorsque survient un gros bonnet qui demande la communication. Il l'obtient séance tenante, au préjudice des abonnés qui s'impatientent et qui souvent ont à régler des affaires urgentes. Qu'importe ! Le personnage officiel est tout d'abord satisfait. Ce sont là *jeux de Princes* !

La réforme téléphonique, conclut enfin M. le marquis de Montebello, dépend de deux conditions essentielles :

1° L'autonomie administrative et financière de l'administration des téléphones, réorganisée sur des bases rationnelles et industrielles ;

2° Le vote de crédits suffisants pour permettre la réfection du matériel suivant les derniers perfectionnements réalisés à l'étranger.

C'est évidemment là un fort beau programme. Il nous semble cependant qu'en attendant le bonheur parfait que doit nous apporter son accomplissement, il est à notre portée des moyens moins lointains d'améliorer notre sort. L'éducation de l'abonné, au point de vue pratique, nous semble être un de ceux-là. *Gil Blas* a tout récemment, publié un *Petit traité à l'usage des abonnés au téléphone*. Nous engageons fort ces derniers à le lire, à s'en pénétrer parfaitement; peut-être s'apercevront-ils sans tarder de l'utilité de ses enseignements et de leur ardente efficacité.

Nous nous proposons, d'autre part, de leur apprendre à améliorer progressivement leur régime téléphonique, par procédés simples, ingénieux et à la portée de tous.

Aussi bien il n'est pas de récrimination qui vaille un simple effort d'initiative privée et l'action fut de tout temps supérieure à la plainte.

C'est une vérité, de tradition presque familiale, que nous nous permettons très respectueusement de rappeler à M. le marquis de Montebello, petit-fils du maréchal Lannes.

J. NELL.

★
★ ★

Gutenberg menacé d'écroulement.

La *Liberté* a confirmé les craintes que nous manifestions au sujet d'un écroulement possible de l'ancien « Gutenberg » :

En rendant compte de l'inondation qui s'est produite au bureau téléphonique provisoire de Gutenberg, nous signalions l'état lamentable de l'échafaudage qui fut dressé contre les murs du bâtiment sinistré au lendemain de l'incendie. Les cordages usés menaçaient de se rompre, les charpentes s'inclinaient d'une façon inquiétante. Il y avait là un danger permanent non seulement pour le personnel de Gutenberg-baraque, mais aussi pour les passants qui circulent rue du Louvre et rue Jean-Jacques Rousseau. Après la publication de la *Liberté*, des ordres furent donnés à l'architecte, M. Binet, pour que la solidité de l'échafaudage fut vérifiée et que l'on procédât, s'il y avait lieu, aux réparations nécessaires.

Or, au cours de cette visite on s'aperçut que ce n'était pas seulement la solidité de l'échafaudage qui était plus que compromise, mais celle du bâtiment tout entier. Une fissure profonde s'était produite au faite de l'immeuble dans la partie située vers la rue Jean-Jacques-Rousseau. Un bloc de pierres pesant ensemble plus de dix mille kilos, ne tenait que par un miracle d'équilibre et sa chute aurait provoqué une véritable catastrophe. Il y eut un vif émoi dans le haut personnel, mais le fait fut tenu rigoureusement secret afin de ne pas faire connaître cette nouvelle manifestation de l'incurie administrative.

On étaya le bloc par un savant système de charpentes qui viennent s'appuyer contre le mur de l'Hôtel des postes et qui sont aussi dissimulées que possible à la vue du public.

D'autres parties du bâtiment ont été égale-

ment étayées, notamment vers la rue du Louvre, mais là les appuis sont absolument invisibles du dehors.

Le danger d'un écroulement définitif des ruines de Gutenberg est donc momentanément écarté, mais qu'attend-on pour faire jeter bas les restes de ce bâtiment inutile qui, s'ils ne tombent pas sous la pioche des démolisseurs, tomberont un jour ou l'autre sur la tête des passants et du personnel des téléphones ?

(Nous disons d'autre part comment notre campagne et celle de la *Liberté* ont enfin décidé l'Administration à entreprendre une démolition urgente. — N. D. L. R.).

LES METHODES INDUSTRIELLES

POUR

le développement systématique

du Téléphone.

L'étude très intéressante qui va suivre donnera un exemple à nos lecteurs de cette *méthode industrielle* que nous désirerions voir appliquer en France par l'administration du téléphone. On verra au moyen de quels renseignements, enquêtes et statistiques, les Américains peuvent prévoir l'extension du service et les besoins de la clientèle et être toujours prêts à satisfaire les nouvelles démarches par une extension continue et systématique du réseau. Quand se décidera-t-on, en France, à entrer dans cette voie et à renoncer aux moyens de fortune ? — N. D. L. R.

Ce n'est que tout récemment que l'attention des Compagnies a été attirée sur la question du développement systématique de l'industrie téléphonique. Nous étions satisfaits de savoir que notre industrie se développait et, selon toute probabilité, continuerait à se développer, mais les questions :

1° Quel degré atteindra ce développement ?

2° Quel tarif ?

Je crois pourtant que l'on peut affirmer que cette question du développement systématique de la téléphonie est des plus importantes et mérite une étude attentive et toute particulière. Cette étude comprend deux questions principales :

1° Combien y aura-t-il de téléphones dans un nombre déterminé d'années ?

2° A quel tarif ?

Les progrès annuels et la densité du ré-

seau sont les deux principales questions à étudier, mais au point de vue « ingénieur » il y a d'autres questions également à résoudre : ce sont la localité ou l'emplacement des téléphones ? leur genre de service ? le nombre probable des appels et leurs destinations ? Nous nous proposons ici d'étudier la densité, le progrès annuel, et l'emplacement des téléphones.

Dans l'administration téléphonique, c'est le service des contrats qui paraît le plus apte et le mieux placé pour étudier la question ; on choisira donc un des employés de ce service, et celui-ci sera chargé tout spécialement de compiler toutes les données et tous les faits nécessaires à cette étude.

La question du tarif a une très grande influence sur le développement d'un réseau téléphonique et l'on peut être sûr, que plus les tarifs sont élevés, moins le réseau aura de densité et, réciproquement, moins les tarifs sont élevés plus le réseau aura de densité.

Il est vrai que la question des tarifs n'a pas une aussi grande influence sur le développement du réseau téléphonique, quand ce développement s'étend sur plusieurs années.

Mais pour une période de, mettons, six à huit ans, la question des tarifs a certainement une très grande influence sur le développement du réseau. La question des tarifs est évidemment du ressort du comité d'administration, mais pour les besoins de notre étude, nous établirons une moyenne probable d'après les tarifs actuels. La première chose à faire est de lever sur un plan du réseau établi à une échelle de 0.50 c. les bureaux centraux existant actuellement, et de les marquer par un signe spécial, correspondant à un code, et indiquant à quelle classe ils appartiennent. Pour arriver à faire correctement un plan de ce genre, il faut non seulement que le dessinateur y consacre toute son attention, mais encore qu'il connaisse parfaitement toute la ville ou du moins toute la superficie de la ville. Il devra vérifier de temps en temps son plan, d'après les données des cartes des appareils, et il est certain que cette construction lente et graduée de son plan finira par l'intéresser passionnément.

Après avoir indiqué tous les bureaux centraux existant à une date déterminée, il sera

bon d'établir un tableau sur le modèle de notre tableau n° 1 pour classer méthodiquement toutes les localités et tous les immeubles de la ville. Il est très important d'indiquer soigneusement les emplacements libres et les terrains vagues, où, selon toute probabilité, des bâtiments s'élèveront bien avant la fin de la période comprise par l'étude. En faisant des enquêtes dans les localités il est très possible d'arriver à représenter presque correctement l'état des lieux tels qu'ils existeront à la fin de la période.

(A suivre)

Tribune des Abonnés

L'Affranchissement et le timbrage des circulaires

Un de nos adhérents, victime du formalisme administratif, a adressé au Sous-Secrétaire d'Etat des P. T. T. la lettre de protestation suivante, dont on ne saurait contester la justesse :

Paris, le 20 juillet 1909.

Je crois devoir vous faire part des faits suivants :

Depuis l'augmentation de l'affranchissement des circulaires à 0 fr. 01 porté à 0 fr. 02 j'ai supprimé purement et simplement ce service. La mort sans phrase est au bout de cette mesure pour le petit commerce pressuré de tous côtés.

Cependant ces jours-ci, j'ai eu absolument besoin de faire un service spécial pour la Pharmacie. J'ai versé pour cela, à la poste, 218 fr. 40.

Pour ne point commettre d'erreur, j'ai eu la précaution de me rendre à votre bureau de la rue de la Bastille dans l'après-midi (vendredi). J'ai demandé à l'employé, dernier guichet, près la boîte intérieure des lettres, si je pouvais remettre mon service sous bande.

« Oui, me fut-il répondu, vous établirez votre bordereau et vous paierez en numéraire ».

Lundi matin avec une voiture et deux employés, j'étais au bureau avec mes 11.000 circulaires environ.

L'employé qui était à la place de celui de vendredi, quitte son guichet et ramène M. le Receveur.

« Impossible de recevoir pareil service. Vous auriez dû faire timbrer les bandes. Nous ne pouvons recevoir ces circulaires. Allez chez vous et faites mettre un timbre dessus. Nous recevrons alors au timbrage. — Y pensez-vous, Monsieur, mettre des timbres à 0 fr. 02 sur chaque circulaire ! — Que voulez-vous c'est la règle, c'est une journée de femme. — Oh ! Monsieur, s'il n'y a que cela, je paierai 3 ou 5 fr., mais je suis trop pressé. Du reste je suis venu vendredi et il m'a été dit ici, à cette place, que l'on recevrait et que

je paierai en numéraire. — C'est impossible, on n'a pu vous dire cela.

Chose extraordinaire, un ou deux employés sont venus, alors que vendredi le colloque n'avait pas eu de témoin, soutenir leur chef et dire : On nous a parlé de timbrage de bandes.

« Messieurs, j'ai la prétention d'être un honnête homme, si vous me renvoyez chez moi, j'en référerai à votre chef suprême. »

La douceur revenue un peu au chef, il consentit, si on s'était trompé, à faire le timbrage quand même et me dit : Passez à côté avec vos circulaires.

Là, la comédie recommence de plus belle. « Nous ne pouvons timbrer cela, nous en aurons pour huit jours. Ce n'est pas possible..., etc. »

Je promets une récompense, on s'incline. Le chef disparaît après avoir constaté que la minerve timbre mieux les lettres que les bandes. En se retirant il dit toutefois : Vous ne devrez rien pour ce surcroît de travail.

Je n'en tirerai pas moins le porte-monnaie, l'impayable du contribuable du jour, et je mis trois pièces de 1 fr. sur la table des travailleurs afin qu'ils prennent le café à ma santé. On protesta pour la forme et je partis navré et le cœur gros de ces scènes en plein Paris, dans ce service postal qui nous fait un si grand tort et où le gâchis règne de tous côtés. Pauvre France !

Voulant avoir le cœur net au sujet de cette triste affaire, je me suis rendu aujourd'hui, cet après-midi à 3 heures, à la Grande poste, dans la salle des renseignements, guichet 7 : il me fut répondu à mes demandes : « On doit faire ce service à la Bastille : vous n'avez pas besoin de faire le classement par département. On doit recevoir les circulaires au timbrage, en payant en numéraire au-dessus de 1.000. »

« Je viens, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, quelque pénible que soit ma déclaration, vous prier de faire une enquête sur les faits relatés ci-dessus, estimant que si le téléphone nous coûte si cher pour nous donner un si piètre résultat, si nos courriers n'arrivent pas le matin avant 8 h. 1/2, on peut et on doit même nous assurer quelque travail dans les bureaux de quartier mis à notre portée pour nos besoins, surtout quand un client apporte d'un coup la modeste somme de 218 fr. 40.

J'ai l'honneur de vous transmettre cette lettre, après avoir prié M. le Président de l'Association des Abonnés au Téléphone, de vouloir bien vous la faire parvenir après l'avoir apostillée.

Agréez, Monsieur le Sous-Secrétaire des P. T. T., mes bien respectueuses salutations.

DELAGE.



CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

Bains de mer de la Méditerranée.

Billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à prix très réduits, individuels ou collectifs (de famille) délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., jusqu'au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-mer.

Validité 33 jours avec faculté de prolongation.

1^{er} Billets individuels. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. — Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes. — 2^e Billets collectifs pour familles. — Ces billets sont délivrés aux familles d'au moins deux personnes voyageant ensemble. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. — Le prix s'obtient en ajoutant au prix de deux billets simples (pour la 1^{re} personne), le prix d'un billet simple pour la 2^e personne, la moitié de ce prix pour la 3^e et chacune des suivantes.

Nota. — Les titulaires de billets collectifs de bains de mer peuvent obtenir, conjointement avec ces billets ou sur la présentation de ceux-ci, des cartes d'abonnement d'un mois avec 50 0/0 de réduction sur le prix des abonnements ordinaires pour un parcours d'au plus 100 kilomètres comprenant la plage désignée sur le billet de bains de mer. Ces cartes d'abonnement peuvent être prises isolément par chacune des personnes nommément désignées sur le billet d'aller et retour collectif.

Ces billets donnent aux voyageurs la faculté de s'arrêter aux gares situées sur l'itinéraire.

Faire la demande de billets (individuels ou collectifs) quatre jours au moins avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Train express de nuit pour Evian

mis en marche depuis le 10 juillet.

Ce train part de Paris à 9 heures du soir et arrive à Evian à 8 heures du matin. Il est composé de voitures de 1^{re} et 2^e classes à intercirculation et de nouvelles voitures de luxe qui comportent deux compartiments pourvus d'un aménagement particulièrement confortable et élégant.

Relations entre Paris, Béziers, le Midi de la France et l'Espagne.

A. — Rapide 1^{re} cl. L.-S. Voiture directe entre Paris et Port-Bou.

Aller : départ de Paris, 9 h. 05 m., 1^{re} cl ; 7 h. 25 s., 1^{re}, 2^e, 3^e cl ; 9 h. 20 s., 1^{re} cl.

Retour : départ de Barcelone, 9 h. 40 m., 1^{re} cl. ; 6 h. 46 s., 1^{re}, 2^e cl. ; Cerbère, 1 h. 57 s., 1^{re}, 2^e, 3^e cl. ; 11 h. 11 s., 1^{re}, 2^e cl.

B. — Train de luxe bi-hebdomadaire « Barcelone-Express » (V.-L. V.-R., nombre de places limité).

Aller : départ de Paris (mercredis et samedis) 7 h. 20 s. ; arrivée à Barcelone (jeudis et dimanches) 2 h. 55 (1).

Retour : départ de Barcelone (lundis et vendredis) 3 h. 30 s. (1) ; arrivée à Paris (mardis et samedis) 10 h. 40 m.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Relations entre Londres, Paris et l'Italie par le Simplon.

1^{er} Trains express quotidiens.

Aller, départ de Londres : via Calais, 11 heures matin ; via Boulogne, 2 h. 20 soir ; via Dieppe, 10 heures matin.

(1) Heure de l'Europe occidentale.

Départ de Paris : 2 heures 10 soir, V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e cl. à couloir jusqu'à Milan ; 10 heures 10 soir, V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e cl. à couloir jusqu'à Milan ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Dieppe-Milan ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Paris-Gênes ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Calais-Milan.

NOTA : Ce train n'attend pas, en cas de retard, la correspondance de 2 heures 20 de Londres.

Retour : départ de Rome, 11 h. 40 soir, V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e cl. à couloir depuis Milan ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Milan-Dieppe ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Milan-Calais : 9 h. matin, V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e cl. à couloir depuis Milan ; 1^{re} et 2^e cl. à couloir Gênes-Paris ; V.-R., Pontarlier-Paris.

Arrivée à Londres : via Calais, 5 h. 04 soir ; via Boulogne, 3 h. 35 soir, 10 h. 45 soir ; via Dieppe, 7 h. soir.

2^e Train de luxe « Simplon-Express » quotidien, V.-L., V.-R.

Aller : départ de Londres, 11 h. matin ; départ de Paris, 7 h. 50 soir.

Retour : départ de Milan, 4 h. 25 soir.

Ce train est prolongé de Milan sur Venise, du 1^{er} septembre au 5 octobre inclus.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Billets d'aller et retour collectifs de vacances.

La Compagnie délivre du 15 juin au 15 septembre, aux familles d'au moins trois personnes se rendant d'une gare P.-L.-M. à une autre gare de ce réseau située à une distance minimum de 150 kilomètres du point de départ, des billets d'aller et retour collectifs de vacances dont la date d'expiration primitivement fixée au 1^{er} novembre est reportée au 5 novembre.

Leur prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples (pour les deux premières personnes) le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

Soit, à titre d'exemple, et pour une famille de six personnes : de PARIS à CHAMONIX (via Dijon, Mâcon, Culoz, Bellegarde), en 2^e classe : 351 fr. 40.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du public que le *Guide Illustré* de son réseau pour 1909 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30, dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi de 0 fr. 50 en timbres-poste à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de 127 gravures, contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Cencarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, Le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.) ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grotte de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse, de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes ainsi que nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.) et les grandes stations thermales ou balnéaires de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc., ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de voyage afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

Auvergne.

(Stations thermales de la Bourboule, Le Mont-Dore, etc.)

A l'occasion de la saison thermale de 1909, la Compagnie d'Orléans a organisé à partir du 8 juin, un double service direct de jour et de nuit, entre Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore, Nérès-les-Bains et Evaux-les-Bains.

Voitures de toutes classes, wagon-restaurant, wagon-lits avec salons-lits, lits ordinaires et couchettes de Paris au Mont-Dore.

Les voyageurs peuvent utiliser les combinaisons de billets suivantes :

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales délivrés du 1^{er} juin au 30 septembre. Validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, avec prolongation moyennant supplément. A titre d'essai, les billets délivrés du 1^{er} au 15 juin et du 15 août au 30 septembre 1909, pour les stations du Mont-Dore, de la Bourboule, de Cransac et de Chamblet-Nérès (Nérès-les-Bains) seront exceptionnellement valables 25 jours sans prolongation.

Billets d'aller et retour collectifs de famille pour les saisons de printemps et d'été.

Réduction allant jusqu'à 75 0/0.

Pour les billets de printemps, délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin exclu, validité 33 jours avec prolongation moyennant supplément.

Pour les billets d'été délivrés du 25 juin au 1^{er} octobre, validité jusqu'au 5 novembre, sans supplément, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Billets spéciaux d'excursion délivrés du 1^{er} juin au 30 septembre au départ des principales gares du réseau, valables 30 jours avec faculté de prolongation ; 3 itinéraires permettant de visiter les points les plus intéressants de l'Auvergne et du Limousin, Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, les vallées de la Cère et de l'Allagnon, Le Lioran, Les Monts d'Aubrac, etc.

Cartes d'excursion individuelles et de famille au départ de Paris et des principales gares du réseau, donnant droit à la libre circulation sur deux zones déterminées ainsi qu'à un voyage aller et retour de la gare de départ à l'un des points desdites zones.

1^{re} zone (délivrance du 1^{er} juin au 15 septembre) de Clermont-Ferrand à Eygurande, de Laqueuille au Mont-Dore, d'Eygurande à Aurillac et à Neussargues, de Bort à Neussargues, de Neussargues à Arvant, de Miécaze à Saint-Denis-près-Martel, de Saint-Denis-près-Martel à Rocamadour.

2^e zone (délivrance du 15 juin au 15 septembre) de Saint-Denis-près-Martel à Arvant, de Viescamp-sous-Jallès à Figeac, de Neussargues à Millau, de Mende au Monastier, de Sévérac-le-Château à Rodez, de Rodez à Saint-Denis-près-Martel, et de Rodez à Tanus.

Validité, un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille, réduction de 10 à 50 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le Livret-Guide de la Compagnie.

ENTREPRISE DE SERRURERIE

Travaux de Ferrage

Paul DÉMOLIN

71, Rue Lemercier, PARIS

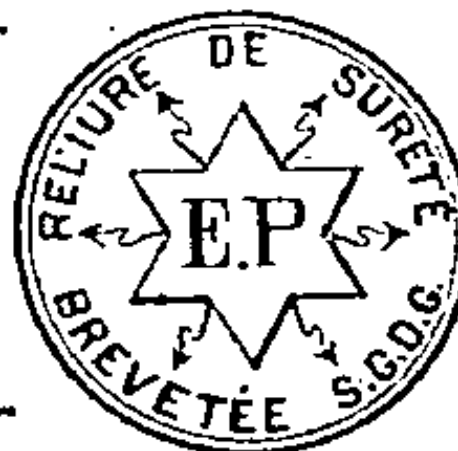
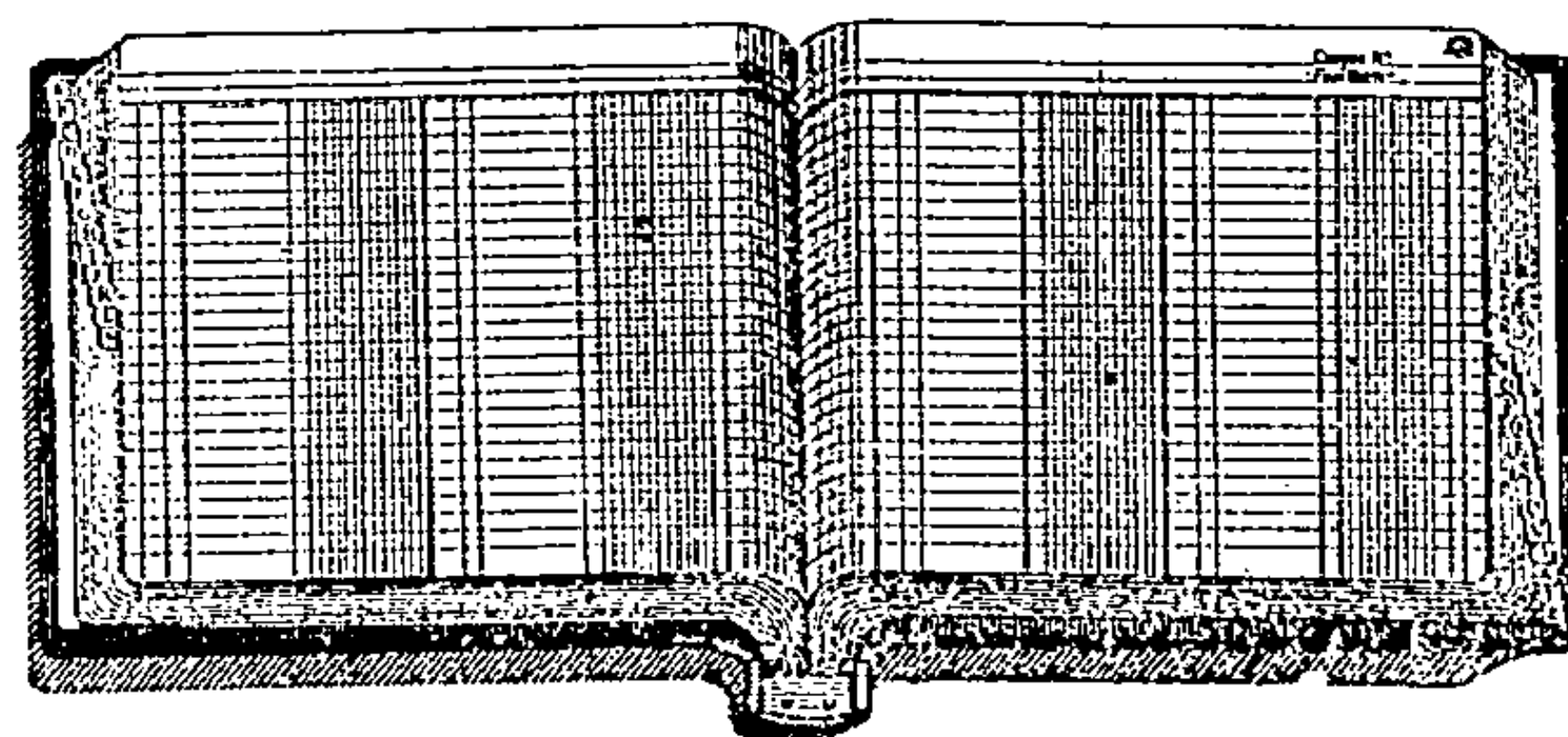
Rampes et Sonnettes électriques et ordinaires
SPÉCIALITÉ DE CORDONS A AIR**VENTE & ACHAT**Expertises gratuites
pour
les Vendeurs**IMMEUBLES****GILLET
& ROUX**

Architectes

30, rue Chaptal, PARIS

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRESAchat, Vente, Gérance
d'Immeubles et de Propriétés.Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.Avances sur
Successions ou-
vertes.Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bilière des journaux la Patrie et la Presse.Renseignements et conseils absolument
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57**Cabinet Léon GAMOTOT**
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).**Les Registres à Feuilles Mobiles**Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne
tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
apparition réunit leadopté partout dès son
maximum d'avantagesSuppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0Il est Simple, Robuste, Économique.
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.
IL S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs. — PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et
vous soumettra les modèles, sans aucun engagement de votre part.

Téléphone 140-24.

GLACIÈRES RÉFRIGÉRANTES**A. COUTURIER**

72, 72 bis, Rue Philippe de Girard

PARIS 18.

TÉLÉPHONE 434-35

Entreprise de Menuiserie et Agencements — Glacières de
tous systèmes. — Fabrique de modèles spéciaux sur demande.**GLACIÈRES**Pour Bouchers, Tripiers, Pâtisseries, Comestibles, Volailles,
Restaurants, Poissons, etc., etc.

Catalogues, Devis et Renseignements par courrier.

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS**RENSEIGNEMENTS DIVERS**au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux**CONFIDENTIELS**Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER.** Recherches dans l'intérêt des familles,
de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES et**
SEPARATIONS de CORPS. ENQUÊTES pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité,
santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h.; le soir, de 4 h. à 5 heures.

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 103-46

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital: 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de
Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.
Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

69, rue Turbigo, PARIS (III^e). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

PORTRAITS
en tous Genres.

CARTES
D'IDENTITÉ

MINIATURES
POUR

Broches, Épingles, Médailles.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

Cycles — Motocyclettes — Automobiles

Garage — Location

Achat — Vente — Echange

Moteurs de toutes marques

F. LIÉGEARD

7, rue Félix-Ziem, PARIS

Bernard Richard
Peintre-Décorateur

Paris 18.

13, rue Eugène-Süe.

Assurances Diverses.

VIE, ACCIDENTS, MUTUELLES, INCENDIE, DOTATIONS

Pour 18 francs par an, tout père de famille
peut, en cas de décès, assurer un petit
avoir à ses enfants.

S'adresser à **A. Renault**

238, rue Championnet, PARIS 18.

LES DENTS POUR TOUS

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

ABONNEMENTS DENTAIRES dont le prix est de 36 francs,
donnent droit pendant un an,
à partir de la date du verse-
ment, aux soins et à la pose de dents simples.

CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures
pour l'entretien de la bouche et des dents.

H. BUSCAIL, A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique, Diplômé Faculté Médecine de Paris.

TÉLÉPHONE 948-62

Portraits gravure

Robert Voss

Paris
Ascenseur.

40, rue des Mathurins
Lift.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN
Rue
Auber, 1
PARIS

AGENCE JOHN ARTHUR

Indications Gratuites de Villas et Châteaux
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains
et Immeubles à vendre

La **PREMIÈRE** et **PLUS ANCIENNE MAISON**
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue, des Capucines
N-B. — Bien observer l'adresse actuelle

RUE MARBEUF, 40

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

COFFRES-FORTS D'OCCASION SERRURES, CADENAS

OUVERTURES — RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements
pour la France et l'Étranger
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy.

Téléphone 418-82.

Maison FORGET

9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE
COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÉGLE DE TITRES ;
— AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS
DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE
REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES
TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étran-
ger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ;
— CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, In-
cendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 662 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; cor-
respondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

C. CHANSON

146, RUE DE RIVOLI, PARIS

INVENTEUR du **TISSU A JOURS** pour les **VARICES**,
supprimant la chaleur et les démangeaisons.

D'une **CEINTURE** perfectionnée maintenant l'abdomen sans
aucune gêne et combattant l'**OBÉSITÉ**.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne
vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de Bandages herniaires et les Appareils
d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré.

Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

MME SOMMER

AVIS

aux **MAITRES**

807-77

SEUL

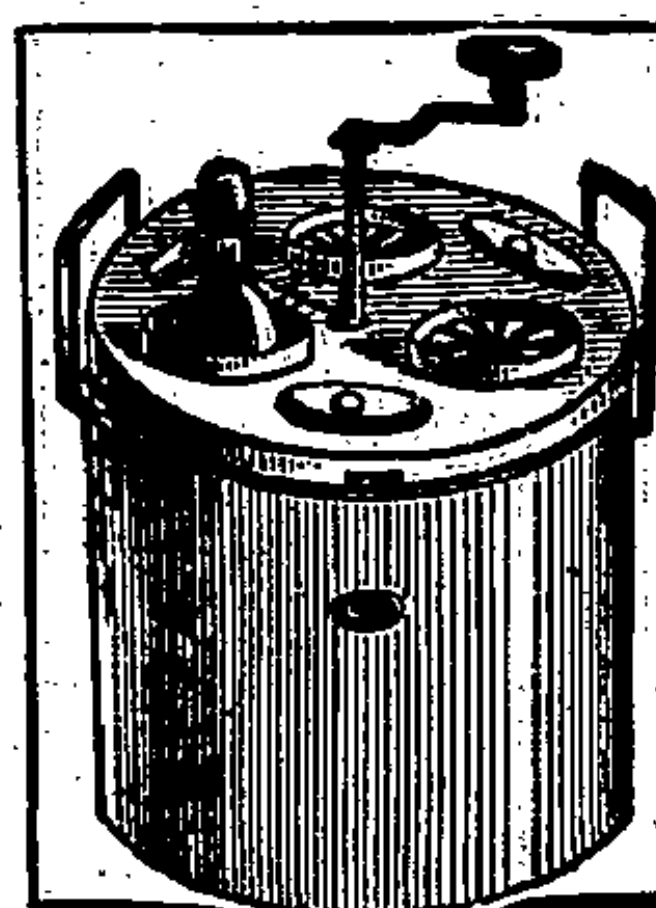
BUREAU

acceptant et faisant
accepter aux

Domestiques de
donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

G^d BUREAU DE PLACEMENT
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS



GLACIÈRE DES CHATEAUX et des Campagnes

Produit en 10 Minutes
de 500 gr. à 8 kil. de Glace,
ou des Glaces, Sorbets, etc.,
par un sel inoffensif.
J. SCHALLER 332, rue St-Honoré
PARIS
Prospectus franco.

PRIME absolument gratuite OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

9, Rue Christine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
recus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

Appareils & Fournitures.

POUR LA

PHOTOGRAPHIE

Travaux pour amateurs.
Agrandissement. — Retouche. — Occasions.

P. BINET

64, Rue Turbigo,
en face l'Ecole Turgot,
PARIS

Réparations en tous genres.

Laboratoire gratuit, démonstration
à tous débutants.

P.-F. JAUME

Inspecteur Principal au Service
de sûreté en retraite

Renseignements intimes

Missions France et Etranger (12^e année)
26, Rue Feydeau, Paris

A L'OZONATEUR 9, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.
Téléphone 124-66.

LAMPES (Système Dr ROUMIEFF) absorbant la fumée de tabac et toutes les mauvaises odeurs. — Prix de 6 fr. 50 à 20 fr.

CONCENTRÉS en divers Parfums pour un litre d'alcool. Prix : 6 fr. 50.

OZONATEUR Purificateur antiseptique de l'air ambiant. — PRIX : 6 à 9 francs.

OZONATINE Se méfier des contrefaçons. Prix du litre : 8 fr. Bidons de 1/2, 1, 2 et 5 litres.

Téléphone 819-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

PROTECTION contre la CHALEUR DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS
GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposition de Bordeaux 1907 (M. Tournaire, architecte).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS

en Commandite à Capital variable. — Minimum : 54,000 fr.

MENEVEAU & C^{IE}

15, rue des Trois Bornes, PARIS (XI^e)

COMPTEURS POUR LE GAZ.

Téléphone 937-82

Fournisseur de la Société du Gaz de Paris

Lanternes à gaz et réflecteurs; Fourneaux à gaz; Appareils pour le gaz;
Lanternes pour chemins de fer; Appareils à fabriquer le gaz (brevetés s. g. d. g.);
Fournisseurs des principales compagnies de chemins de fer et de la marine;
Articles de petite chaudronnerie pour automobiles; Cabines et accessoires
pour cinématographie; Réservoirs tôle et cuivre pour automobiles; Lanterne
d'agrandissement et de projection pour la photographie (brevetées s. g. d. g.)

J. BOURNAY

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR USINES
Caoutchouc manufacturé

PNEUMATIQUES EN TOUS GENRES
GRAISSEURS POUR AUTOMOBILES

37, Rue DE MAISTRE, 37
PARIS

AMEUBLEMENT MODERNE

GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

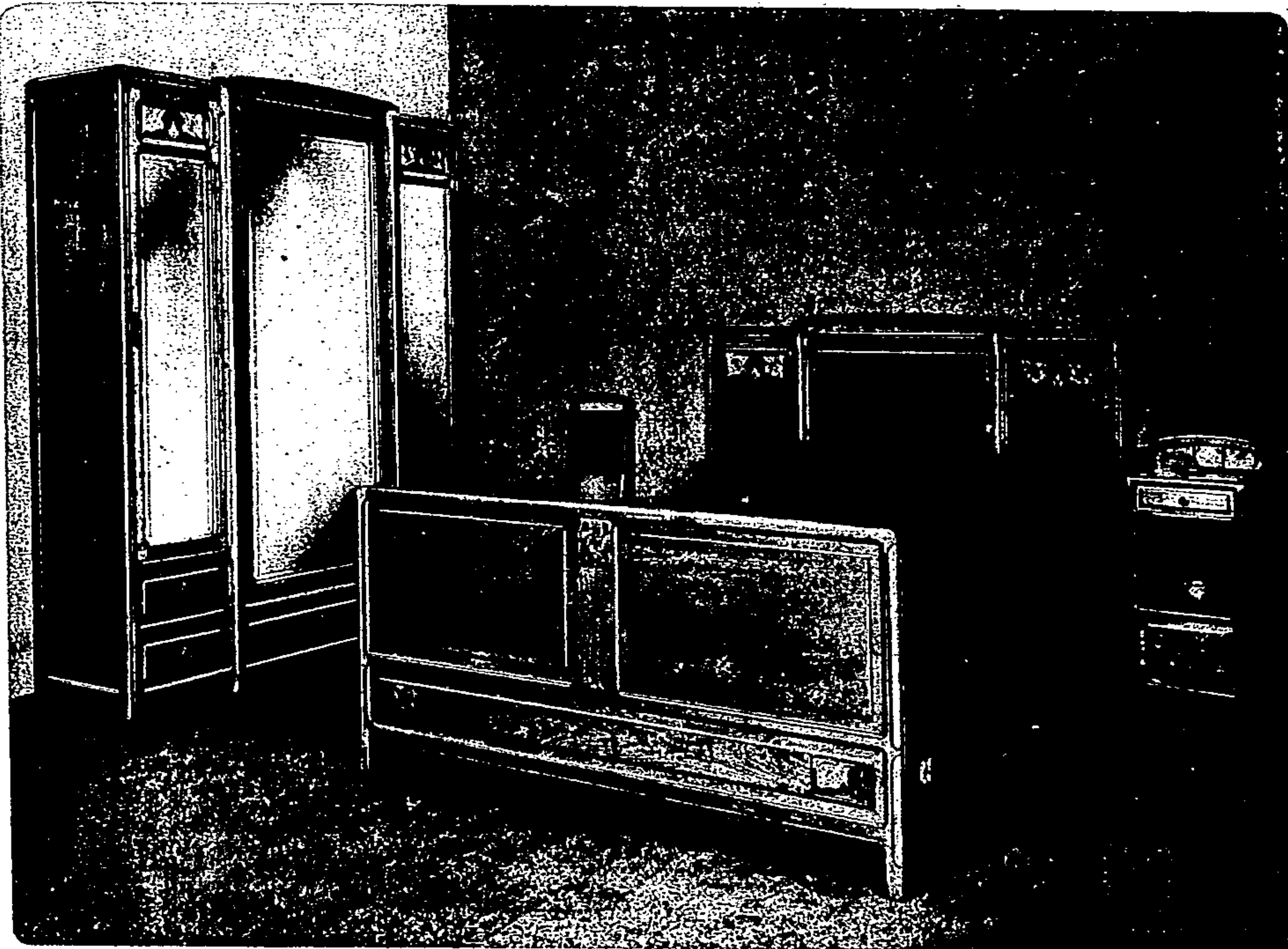


Modèle déposé

1 Armoire 3 glaces, biseautée, larg. 1^m 60, haut. 2^m 15 580
1 Lit, largeur 1^m 60 240 } 900
1 Table de Nuit, intérieur faïence 80
Chaise cannée 20 fr. (garnie étoffe 30 fr.)
(acajou ou noyer 50 fr. en plus).



Envoi du Catalogue sur demande.



Chambre à coucher, chêne, acajou ou noyer, décoration camélia marquetterie.

Pour vendre rapidement votre Fonds
de Commerce, adressez-vous en
confiance à

M. ARMAND QUINTARD

12, rue Théophile-Roussel, PARIS 12^e.

qui traite par relations et prend des
commissions très réduites.

Visible de 2 à 7 heures.

Téléphone 922-76

Tél. 524-12

GRANDE

Tél. 524-12

PHARMACIE DE LA TERRASSE

35 & 37, rue de Levis et 25 rue de la Terrasse

PHARMACIE D'ORDONNANCES

PRIX LES PLUS RÉDUITS

Spécialités, Accessoires, Parfumerie à des prix
inconnus partout ailleurs.

Demandez le catalogue général.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. } Hors Concours
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les
communes de France.

CONSERVATION d'affiches
dans plus de 1.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris,
Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par
rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Pro-
vince, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Cata-
logues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous
bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands
Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION
Marques et Modèles
OFFICE DESNOS

Fondé en 1843

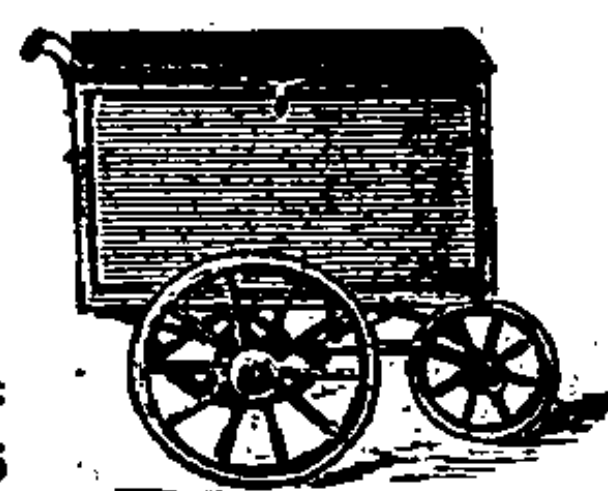
G. Chassevent, Ing. E. C. P.
11, Boulev. de Magenta, **PARIS**

*Recherches et copies de Brevets
Procès en contrefaçon — Expertises*

Téléph. 430-31 — Adr. Télégr. INVENTION-PARIS

LE TRI BLOTTO

LOCATION, ENTRETIEN
RÉPARATIONS



VENTE

TÉLÉPHONE 270.96

COMMISSION, EXPORTATION

5, rue Charlot, PARIS

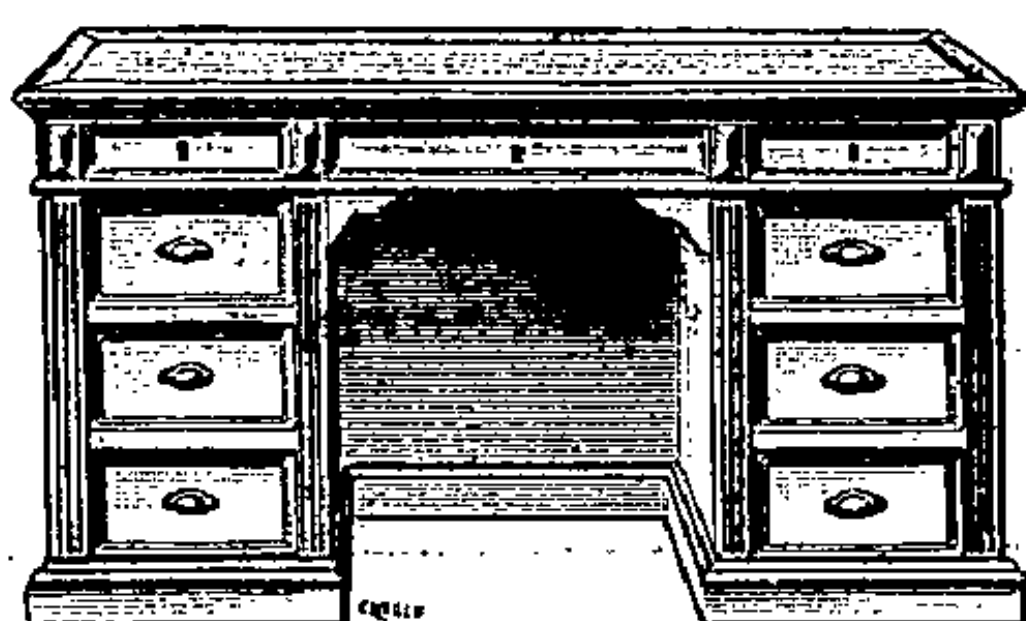
PARNOTTE

75, Rue Beaubourg

PARIS

Téléphone 210-88

MEUBLES DE BUREAUX



BUREAUX MINISTRE

Chêne 162 fr.

NOYER & ACAJOU

Demander Catalogue.



SUN Visible

Par la netteté et précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix la "SUN" est unique au monde.

Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs 345

Téléphone 297-90

CATALOGUE A. B. FRANCO

La C^{ie} ELAM'S

8, Rue de Choiseul, PARIS

MEUBLES DE BUREAU

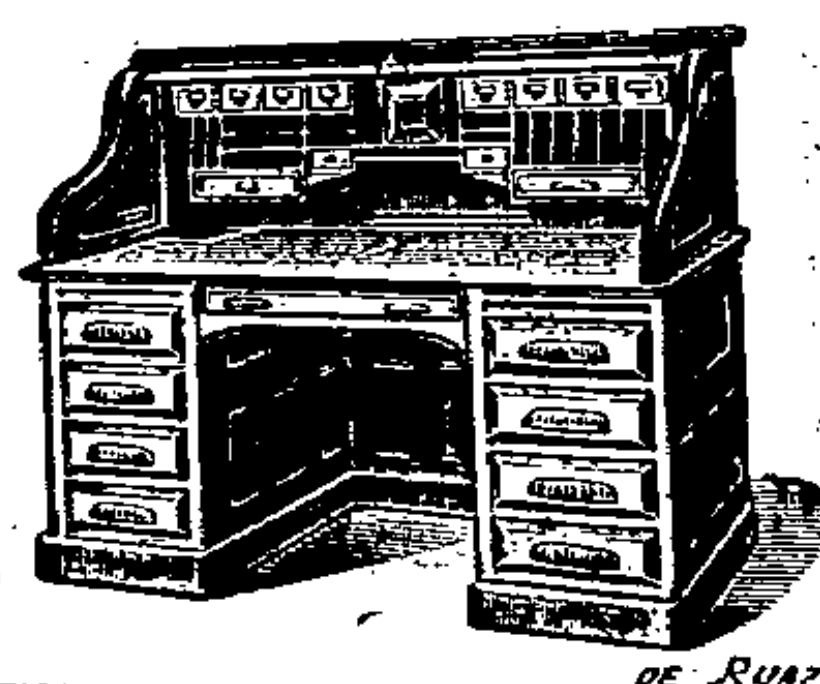
Standard

PARIS

113, rue Réaumur

GRAND PRIX. PARIS 1900

**BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS**



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

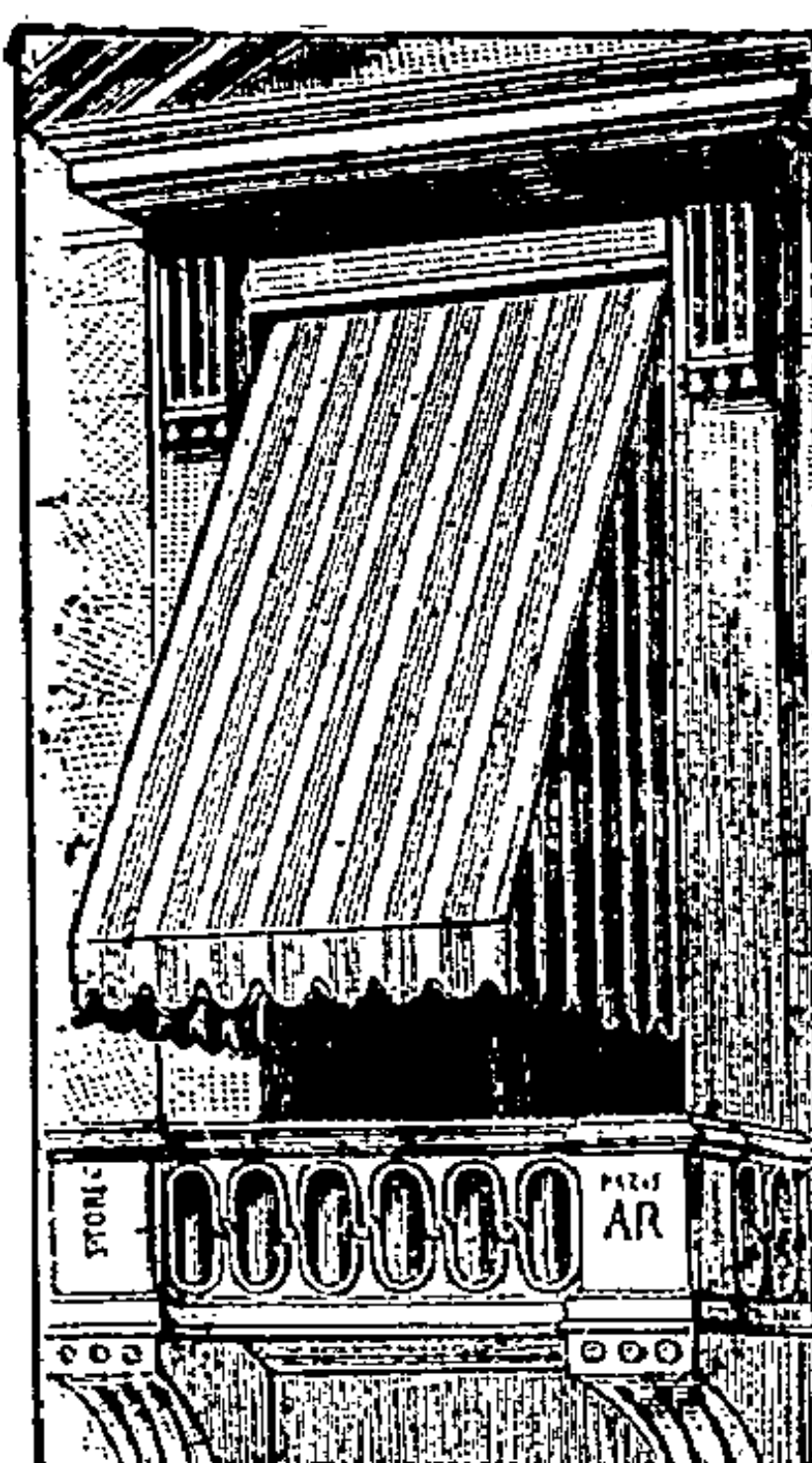
TOUS LES GENRES

A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

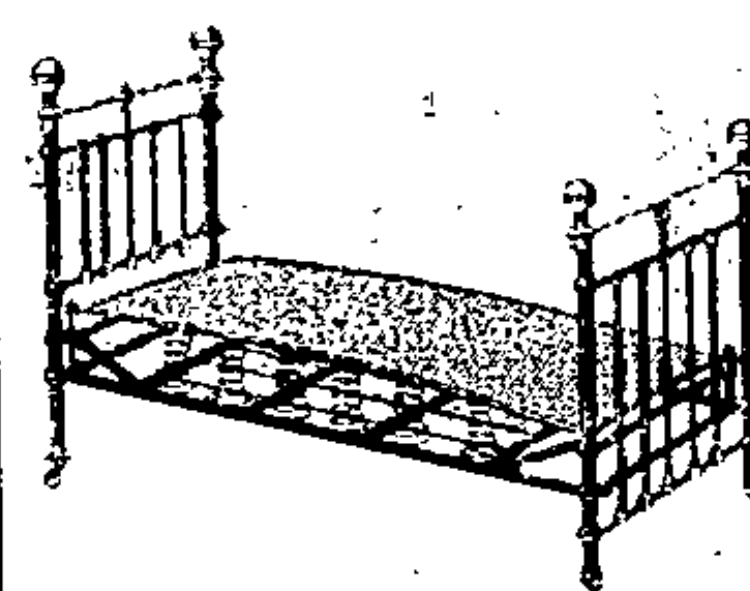
TÉLÉPHONE 236.74



AU LIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, PARIS

TÉLÉPHONE 919-20



LITS ET SOMMIERS

MÉTALLIQUES

MATELAS

EN DUVET DE JAVA

Catalogue envoyé FRANCO sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association

L'HYGIÈNE MODERNE

LAVABOS

Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net 100

388 bis Lavabo complet net 10

Chauffe-bains, depuis 90

Water-closet 8

Catalogue Franco

27 29

Rue de Cotte

PARIS